Caractéristiques des femmes d'âge adulte purgeant une peine fédérale au Canada
Tendances de 1981 à 1998

Colleen Anne Dell
Roberta Lynn Sinclair
Roger Boe

Direction de la recherche

Service correctionnel du Canada

Février 2001

RÉSUMÉ

Ce rapport dresse le portrait de la population carcérale des délinquantes purgeant une peine fédérale au cours de la période de dix-huit ans qui s'étend de 1981 à 1998. Il fait [1] produit en réponse à une demande spéciale de la part des responsables des services correctionnels.

L'information employée pour préparer le présent rapport provient de trois sources : les (1981-1991), produits en plusieurs volumes trimestriels, le *Système de profil de la population carcérale* (1992-1993) et le *Système de gestion des délinquants* (1994-1998), qui sont deux bases de données informatiques. Les trois sources contiennent des statistiques officielles du Service correctionnel du Canada sur la population des délinquants dont il a la responsabilité.

Les profils de la population carcérale publiés le 31 mars de chaque année contiennent de l'information ayant trait à six caractéristiques des délinquants et à six caractéristiques des infractions commises. Au besoin, les chiffres réels sont présentés, mais en général, il s'agit plutôt de l'évolution de certains pourcentages (du nombre total de femmes purgeant une peine fédérale). Voici les principales constatations faites à partir des statistiques :

1. Croissance de la population des femmes d'âge adulte purgeant une peine

- Le nombre de femmes d'âge adulte purgeant une peine fédérale a augmenté de 62 % entre 1981 et 1998 (de 200 à 321). Toutefois, le taux d'incarcération par 100 000 femmes d'âge adulte n'a augmenté que très légèrement (de 2,2 en 1981 à 2,7 en 1998).

---

[1] C.A. Dell et R. Boe, *Les délinquantes au Canada : Dernières tendances*, Direction de la recherche du SCC, Rapport B-21, 1998.

5. Citoyenneté

- La citoyenneté des femmes purgeant une peine fédérale a peu changé au cours de la ans qui va de 1981 à 1993. On constate néanmoins une légère diminution de la proportion de citoyennes canadiennes, qui est passée de 92 % à 87 %, tandis que la proportion d'étrangères augmentait de 2 %.

6. Langue

- La majorité des femmes purgeant une peine fédérale se disent de langue maternelle anglaise. De 76 % en 1981, leur proportion a augmenté à 83 % en 1998. La proportion de femmes parlant anglais et français a diminué au cours de cette période de 18 ans, % en 1998. Quant à la proportion de femmes de langue maternelle française, qui était de 9 % en 1998.

%.

% et de 12 % à 8 %.

12. Nombre de périodes d'incarcération précédentes

- En 1998, environ 82 % des délinquantes sous responsabilité fédérale en étaient à leur première peine d'incarcération. Cette proportion est à peu près la même qu'au début 1980.

13. Région de condamnation

- Les statistiques relatives à la région de condamnation des femmes purgeant une peine fédérale ont quelque peu évolué entre 1987 et 1991. Les proportions de femmes condamnées en Ontario et au Québec ont augmenté de 4 % dans chaque cas, tandis que les proportions de condamnations issues des régions de l'Atlantique et du Pacifique ont décru respectivement de 3 % et de 6 %. La proportion de délinquantes condamnées dans la région des Prairies est demeurée à peu près inchangée.

.....26
12. Nombre de périodes d’incarcération antérieures, de 1981 à 1998.....28
13. Région de condamnation, de 1987 à 1991.....30

ANNEXE A : MÉTHODOLOGIE.....33

ANNEXE B : DÉFINITION DES CATÉGORIESD D'INFRACTION.....39

ANNEXE C : TABLEAUX.....43

ANNEXE D : DONNÉES BRUTES.....60

.....51

Tableau 6. Répartition selon la langue parlée des détenues purgeant une peine 52

Tableau 7. Répartition selon la région de résidence des détenues sous responsabilité fédérale, entre 1981 et 1993.....53

Tableau 8. Répartition selon le type d'admission des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1998.....54

Tableau 9. Répartition selon l'infraction la plus grave des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1991 55

Tableau 10. Répartition selon la durée de la peine totale des détenues sous responsabilité fédérale, de 1981 à 1991 et de 1994 à 1998.....56

Tableau 11. Répartition selon la durée d'incarcération des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1991 et de 1994 à 1998 57

Tableau 12. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale selon le nombre de périodes d'incarcération antérieures dans un établissement fédéral, de 1981 à 1998 58

Tableau 13. Répartition selon la région de condamnation des détenues purgeant une peine fédérale, de 1987 à 1991 59

.....8

Graphique 3. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1998, selon la race 10

Graphique 4. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1998, selon l'état civil.....11

Graphique 5. Distribution des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1993, selon la citoyenneté 13

Graphique 6. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1998, selon la langue parlée 14

Graphique 7. Répartition des détenues sous responsabilité fédérale, entre 1981 et 1993, selon la région de résidence 17

Graphique 8. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1998, selon le type d'admission 20

Graphique 9. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1991, selon l'infraction la plus grave 23

Graphique 10. Répartition des détenues sous responsabilité fédérale, de 1981 à 1991 et de 1994 à 1998, selon la durée de la peine totale 26

Graphique 11. Répartition en pourcentage des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1991 et de 1994 à 1998, selon la durée 28

Graphique 12. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale selon le nombre de périodes d'incarcération antérieures dans un établissement fédéral, de 1981 à 1998 30

Graphique 13. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale selon la région de condamnation, de 1987 à 1991.....32

INTRODUCTION

En 1938, la commission Archambault recommande la fermeture de la Prison des femmes de Kingston, en Ontario. Cette recommandation arrive seulement quatre ans après l'ouverture de cet établissement en 1934.[2] Par la suite, la Prison des femmes de Kingston a fait l'objet des travaux d'une série de commissions royales, de groupes d'étude et de commissions d'enquête sur l'état des services correctionnels destinés aux femmes, au Canada.

Toutefois, ce n'est qu'au cours de la dernière décennie du XXe siècle que ces travaux ont fini par entraîner des changements importants. Publié en 1990, le *Rapport du Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale*[3] a sonné le glas de la Prison des femmes en recommandant la décentralisation des services correctionnels dans des [4] dont le premier a ouvert ses portes à Edmonton, en Alberta, en 1995. Les tendances indiquées dans le présent rapport peuvent avoir des incidences sur les établissements régionaux pour femmes, notamment en ce qui concerne le choix des programmes le logement, les politiques du Service correctionnel du Canada (SCC) et les besoins en ressources humaines.

Il existe peu d'études portant sur l'évolution, au fil du temps, des caractéristiques des femmes d'âge adulte purgeant une peine fédérale au Canada. À part les observations

---

[2] N. Stableforth, « Des services correctionnels efficaces pour les délinquantes », *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 11, n° 3, 1999, p. 3-5.

[3] *La création de choix : Rapport du Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale*, Ottawa, ON, Ministère du Solliciteur général, 1990.

[4] Les établissements en question sont les suivants : Centre correctionnel de Burnaby, en Colombie-Britannique (région du Pacifique); pavillon de ressourcement Okimaw Ohci, de Maple Creek, en Saskatchewan (région des Prairies); établissement Grand Valley, à Kitchener, en Ontario; établissement de Joliette, au Québec; établissement d'Edmonton pour femmes, en Alberta; établissement Nova, à Truro, en Nouvelle-Écosse (région de l'Atlantique). Le 3 septembre 1999, le solliciteur général, Lawrence MacAulay, a annoncé la fermeture, au cours des deux années à venir, des unités pour femmes situées dans des établissements pour hommes et de la Prison des femmes de Kingston. Les délinquantes ayant des « besoins importants » qui sont actuellement incarcérées dans les établissements pour hommes seront transférées dans des unités spécialement réaménagées pour les accueillir, dans les régions. La Prison des femmes de Kingston a été fermée en juillet 2000.

1998. Elle porte plus précisément sur six caractéristiques propres aux délinquantes elles-mêmes et sur six autres caractéristiques des infractions ayant entraîné leur condamnation. Les caractéristiques ayant trait aux délinquantes sont essentiellement des variables comme l'âge et la citoyenneté, tandis que les caractéristiques des infractions commises sont, par exemple, le type d'admission et la peine totale imposée.

Les données sont présentées premièrement dans des graphiques contenus dans le corps du rapport et deuxièmement dans des tableaux à la fin du rapport (voir l'Annexe C). Les graphiques font ressortir particulièrement l'évolution des pourcentages, tandis que les tableaux présentent les valeurs absolues et les proportions pour chaque année. Ainsi, le lecteur peut soit observer les augmentations et les diminutions proportionnelles enregistrées au fil des ans, soit prendre connaissance des données exactes sur les femmes purgeant une peine fédérale.

TENDANCES OBSERVÉES

Trois sources d'information ont alimenté la présente étude : les *Rapports du profil de la population carcérale* produits par le SCC (1981-1991), *le Système de profil de la population carcérale* (1992-1993) et le *Système de gestion des délinquants* (1994-1998).[5]

1. Les *Rapports du profil de la population carcérale* utilisés sont ceux qui ont été publiés chaque trimestre de 1981 à 1991 par la Division des systèmes de gestion de l'information du Service correctionnel du Canada. Les données contenues dans ces rapports constituent en quelque sorte des clichés de la population des détenues de chaque établissement à des dates précises au cours de l'année. Dans le présent rapport, on a normalement retenu les données publiées à la fin de l'exercice financier, le 31 mars.[6] Les détenues illégalement en liberté qui sont quand même inscrites au registre d'un établissement sont comptées dans les statistiques.

2. La deuxième source d'information, le *Système de profil de la population carcérale*, est un système informatique développé en 1990 pour remplacer les rapports statistiques produits auparavant sur papier. Des données provenant de ce système ont été utilisées pour les années 1992 et 1993. Elles tiennent compte des détenues sous responsabilité fédérale incarcérées dans des établissements provinciaux et des détenues sous responsabilité provinciale incarcérées dans des établissements fédéraux. On s'est servi des données de fin d'année financière (31 mars).

3. La troisième source de données est le *Système de gestion des délinquants*, qui comprend la base de données la plus récente du SCC. Les statistiques sur les détenues contenues dans le présent rapport pour les années 1994 à 1998 ont été produites en extrayant de ce système les données nécessaires. Les statistiques

---

[5] Les méthodes employées pour prélever l'information sont décrites en détail à l'Annexe A.

[6] L'année 1981 constitue la seule exception. Pour cette année, on a utilisé les données du 30 septembre, car c'est la date du premier rapport de la série.

produites ainsi tiennent compte également des détenus sous responsabilité fédérale qui sont incarcérées dans des établissements provinciaux ainsi que des détenues sous responsabilité provinciale qui sont incarcérées dans des établissements fédéraux. On s'est servi des données de fin d'année financière (31 mars).

L'information présentée dans ce rapport comprend tantôt des valeurs absolues, tantôt des pourcentages de la population totale des femmes purgeant une peine fédérale. Par femmes étaient incarcérées au Canada en 1981 pour des infractions contre les biens, il s'agit d'une *valeur absolue*. Et lorsqu'on dit que 15 % des femmes purgeant une peine fédérale en 1981 avaient été incarcérées pour des infractions contre les biens, il s'agit d'un *pourcentage de la population carcérale féminine totale*.

1. Croissance de la population carcérale féminine d'âge adulte entre 1981 et 1998

Le nombre total de femmes incarcérées dans un établissement fédéral au Canada a % entre 1981 (200) et 1998 (321). Il y a donc 1,5 fois plus de femmes incarcérées en 1998 par rapport à 1981.

Néanmoins, l'augmentation du nombre de femmes incarcérées a été quasiment proportionnelle à la croissance du nombre total de femmes adultes dans la population canadienne. C'est pourquoi le taux d'incarcération n'a augmenté que de 2,2 (1981) à 2,7 (1998). La plus grosse partie de cette augmentation s'est produite entre 1981 et 1986. Depuis lors, le taux a fluctué d'année en année, sans qu'une tendance nette soit perceptible.

Graphique 1A. Nombre total de femmes d'âge adulte incarcérées dans des établissements fédéraux au Canada, de 1981 à 1998

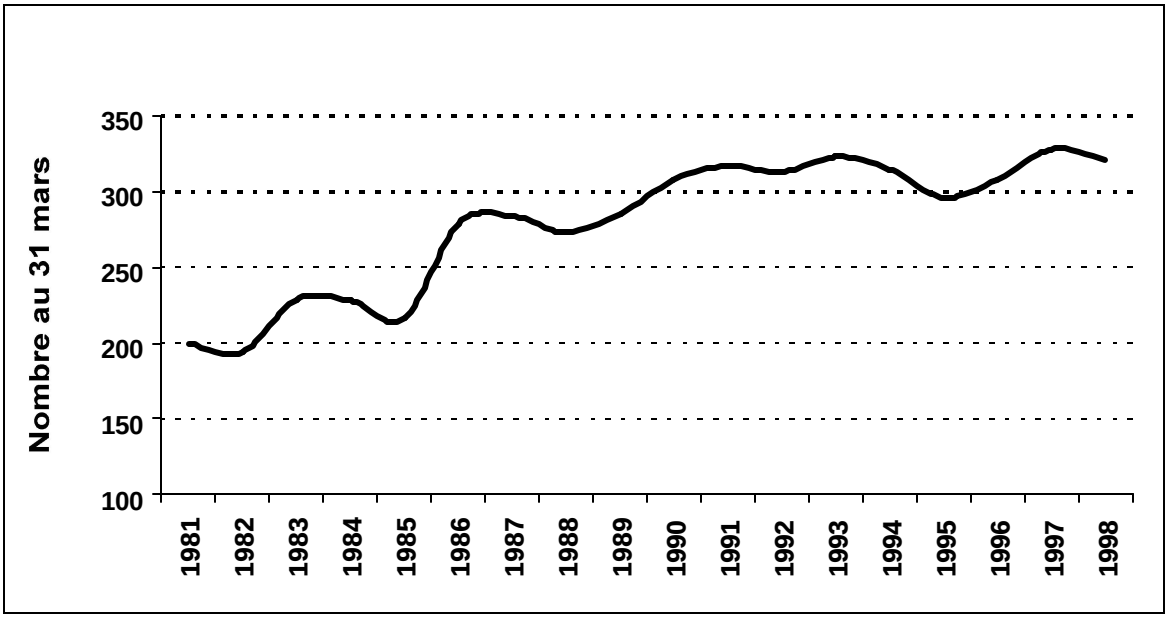

Graphique 1B. Taux d'incarcération au Canada par 100 000 femmes d'âge adulte dans la population en général, entre 1981 et 1998

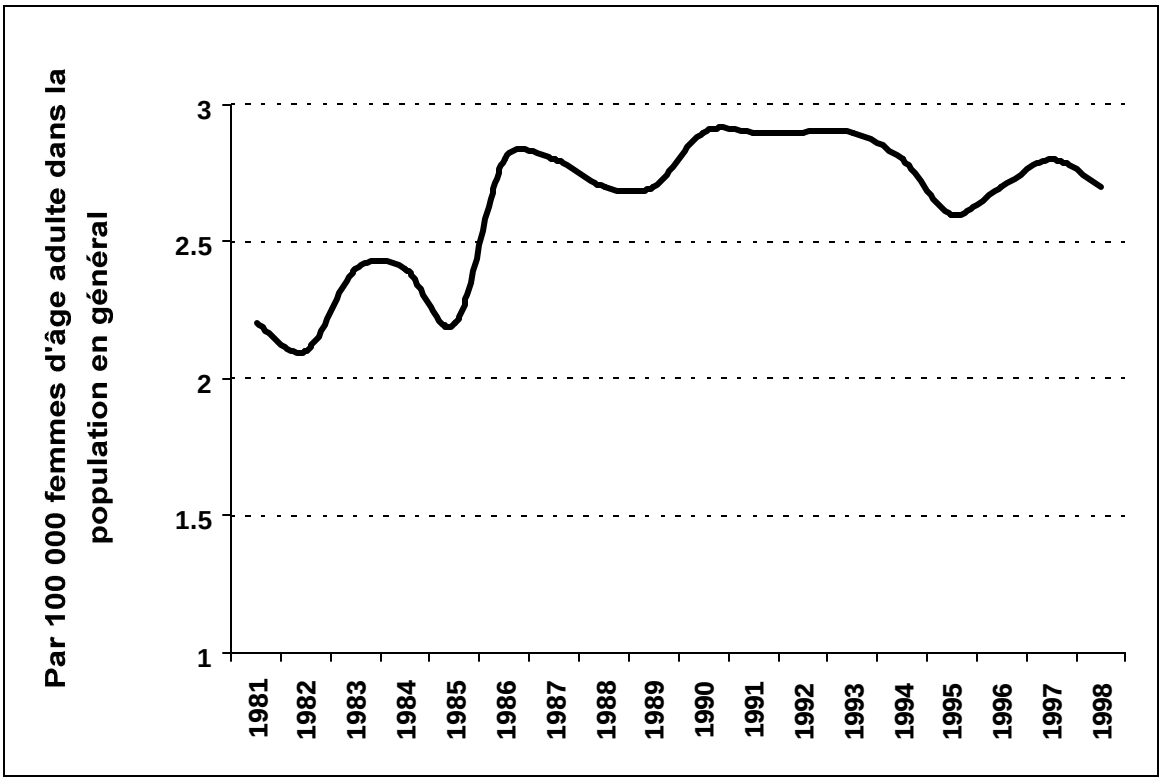
Par 100 000 femmes d'âge adulte dans la population en général
3
2.5
2
1.5
1
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998

2. Âge de 1981 à 1998

Répartition en pourcentage des détenues selon l'âge

- Il n'y a eu aucune augmentation de la proportion des détenues ayant moins de 18 ans, à l'exception de 1982 (augmentation de 1 %).

- La proportion des détenues âgées de 18 à 24 ans, qui était de 25 % en 1981, a diminué à 13 % en 1998.

- Sur l'ensemble de la période étudiée, la proportion des détenues âgées de 25 à 34 ans a diminué. Elle est passée de 45 % en 1998. Cependant, les fluctuations ont été importantes au fil des ans, notamment entre 1995 et 1998.

- Globalement, la proportion des détenues âgées de 35 à 49 ans a augmenté entre 1981 (26 %) et 1998 (41 %). À partir de 1981, il y a eu une augmentation jusqu'en 1992 (43 %), puis une diminution lente jusqu'en 1997 (37 %) et enfin, une légère augmentation en 1998 (41 %).

- La proportion de détenues de 50 ans et plus a augmenté entre 1981 (5 %) et 1993 (13 %), puis elle a diminué jusqu'en 1997 (7 %) et enfin, elle a augmenté légèrement en 1998 (10 %).

Graphique 2. Répartition des détenues sous responsabilité fédérale, de 1981 à 1998, selon l'âge

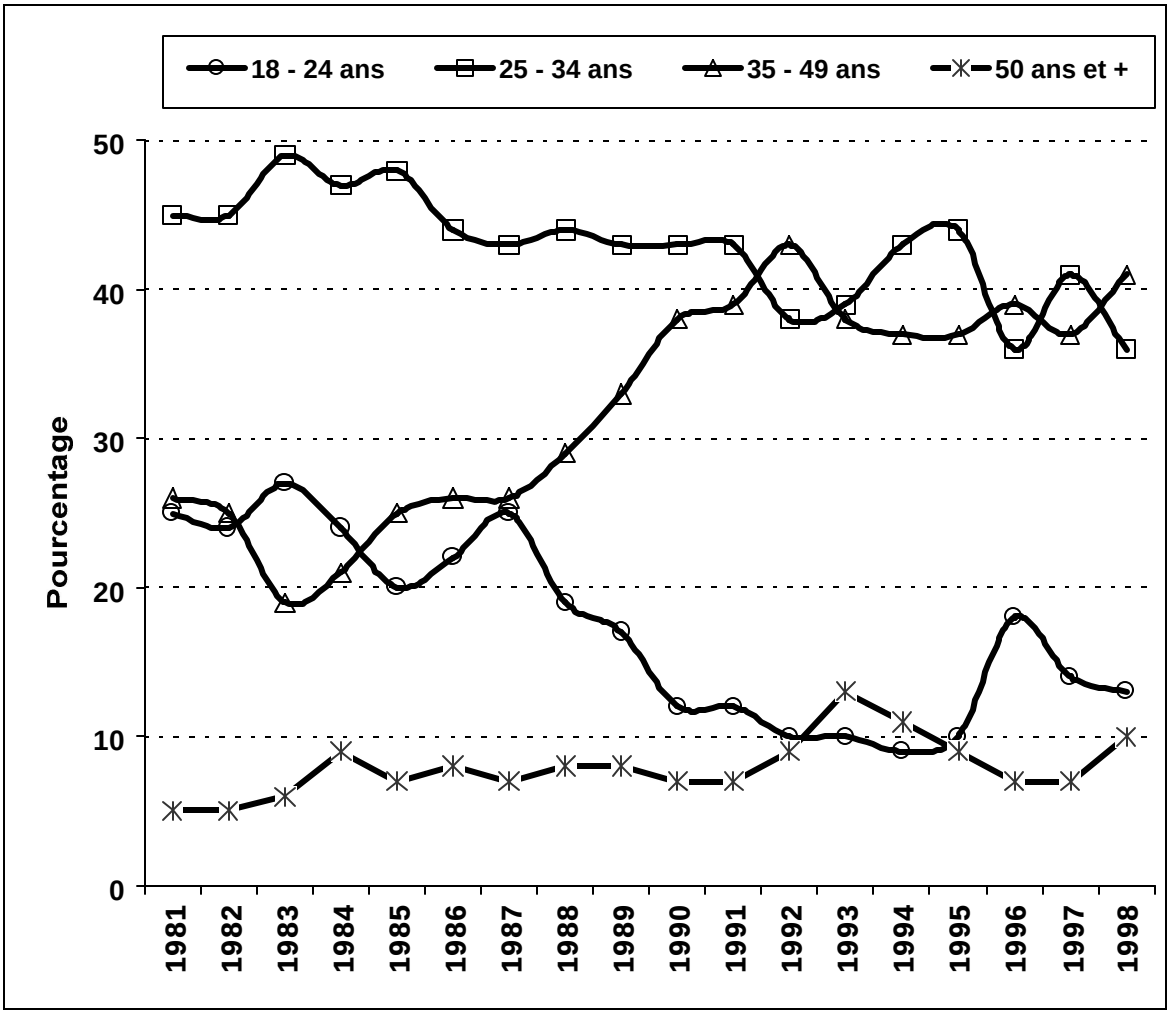

3. Race, de 1981 à 1998

Répartition en pourcentage des détenues selon la race

- La proportion de détenues de race blanche a diminué constamment de 1981 (78 1992 (65 %). Puis, elle a augmenté en 1993 (71 %) et s'est remise à diminuer constamment jusqu'en 1997 (58 %), pour augmenter encore légèrement en 1998 (60 %).

- La proportion de détenues autochtones est demeurée stable lorsqu'on compare les % dans les deux cas). Toutefois, il y a eu une hausse légère et des fluctuations sensibles entre 1986 (16 %) et 1992 (20 %).

- La proportion de détenues de race asiatique a augmenté, globalement, entre 1981 (1 %) et 1992 (3 %). Cette augmentation a été suivie par une diminution jusqu'en 1995 (1 %), puis des fluctuations. En 1998, la proportion se situait à 2 %.

- La proportion de détenues de race noire a augmenté entre 1981 (1 %) et 1989 (4 %). Puis, elle a encore augmenté, mais cette fois brusquement, en 1990 (8 %), pour demeurer relativement stable jusqu'en 1995 (7 %). En 1996, une autre augmentation importante s'est produite, jusqu'à 12 %, suivie d'une légère diminution jusqu'à 9 % en 1998.

- La proportion de détenues des autres races a augmenté entre 1981 (2 %) et 1993 (4 %). Puis, elle a diminué en 1994 (2 %) et elle a augmenté de nouveau jusqu'en 1998 (6 %).

Graphique 3. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1998, selon la race

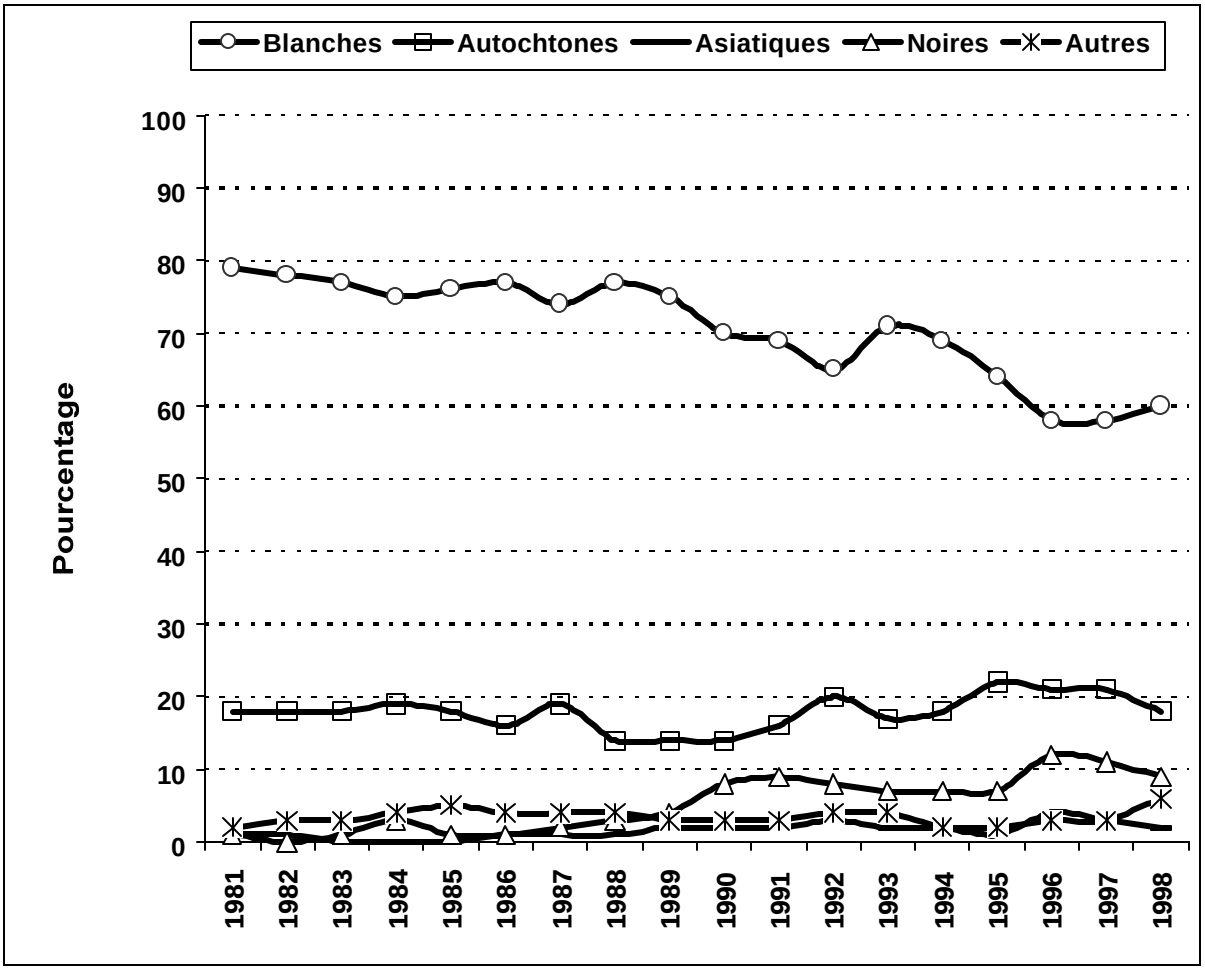

4. État civil, de 1981 à 1998

Répartition en pourcentage des détenues selon l'état civil

- La proportion de détenues célibataires a diminué très légèrement entre 1981 (45 %) et 1998 (44 %). Cependant, cette proportion a fluctué dans l'intervalle, atteignant son sommet en 1987 (54 %) et sa valeur la plus basse en 1994 (42 %).

- Les détenues mariées ou ayant un conjoint de fait, qui constituaient 31 % de la population carcérale en 1981, sont devenues proportionnellement plus nombreuses et ont atteint 35 % en 1992, puis leur proportion a diminué jusqu'à 27 % en 1996 pour augmenter de nouveau jusqu'à 34 % en 1998.

- La proportion de détenues veuves a fluctué entre 7 % et 3 % au cours de la période de 1981 à 1993 (la moyenne étant de 5 %), puis elle a brusquement augmenté de 1994 (11 %) à 1996 (14 %) et elle est redescendue jusqu'à 6 % en 1998.

- Entre 1981 et 1998, la proportion de détenues séparées ou divorcées a diminué de 17 % à 12 %, tout en atteignant son sommet en 1986 (18 %) et sa valeur la plus basse de 1995 à 1997 (10 %).

Graphique 4. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1998, selon l'état civil

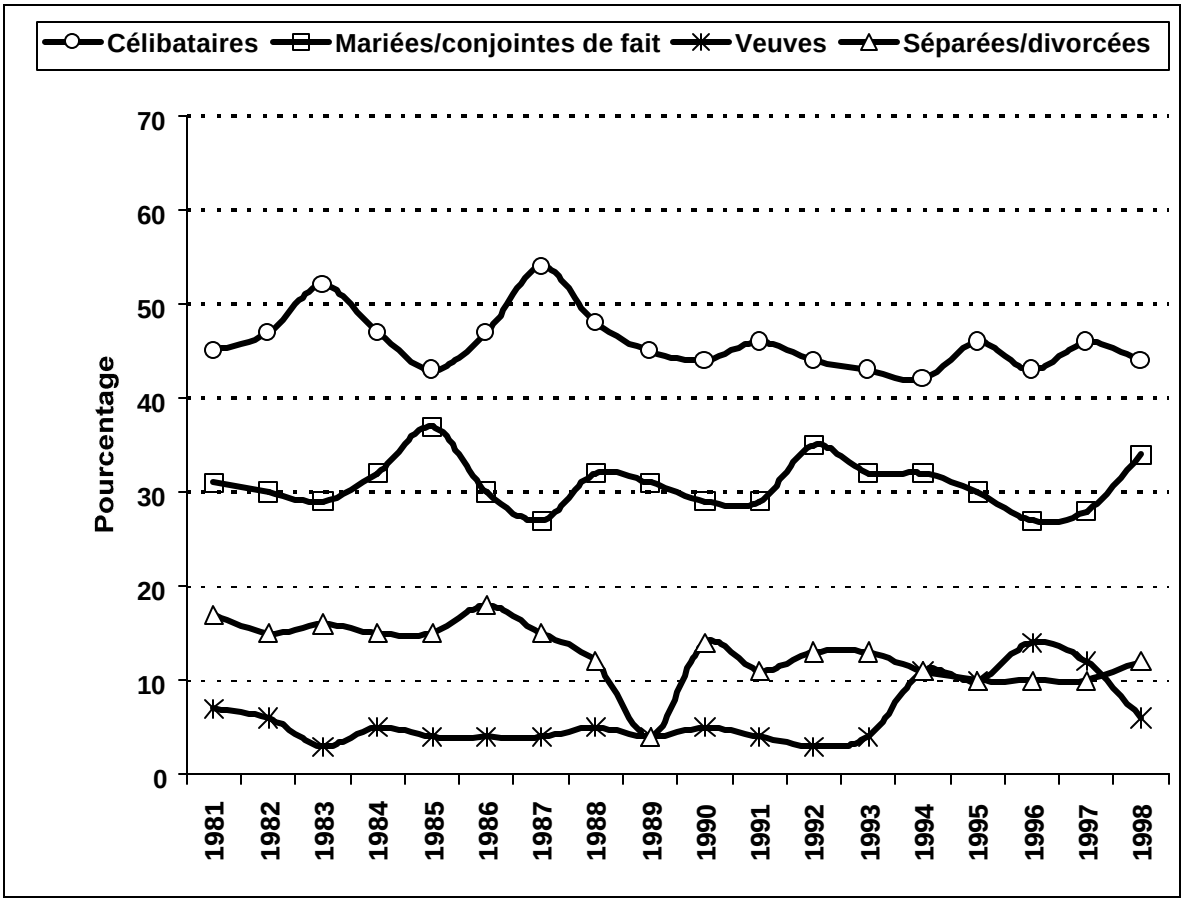

5. Citoyenneté, de 1981 à 1993

Répartition en pourcentage des détenues selon la citoyenneté

- La proportion de citoyennes canadiennes parmi les détenues a diminué constamment de 1981 (92 %) à 1991 (83 %), puis elle a augmenté à 87 % en 1993. Elle a atteint sa valeur la plus basse en 1990 et 1991 (83 % les deux années).

- Il y a eu une légère diminution de la proportion de citoyennes américaines parmi les %) et 1993 (5 %). Au fil des fluctuations, cette proportion a atteint son sommet en 1981 et en 1990 (6 %) et sa valeur la plus basse entre 1983 et 1986 ainsi qu'en 1988 (3 %).

- La proportion de détenues ayant une autre citoyenneté a augmenté de 1981 (2 1991 et 1992 (10 % chaque année), puis elle a dimin %).

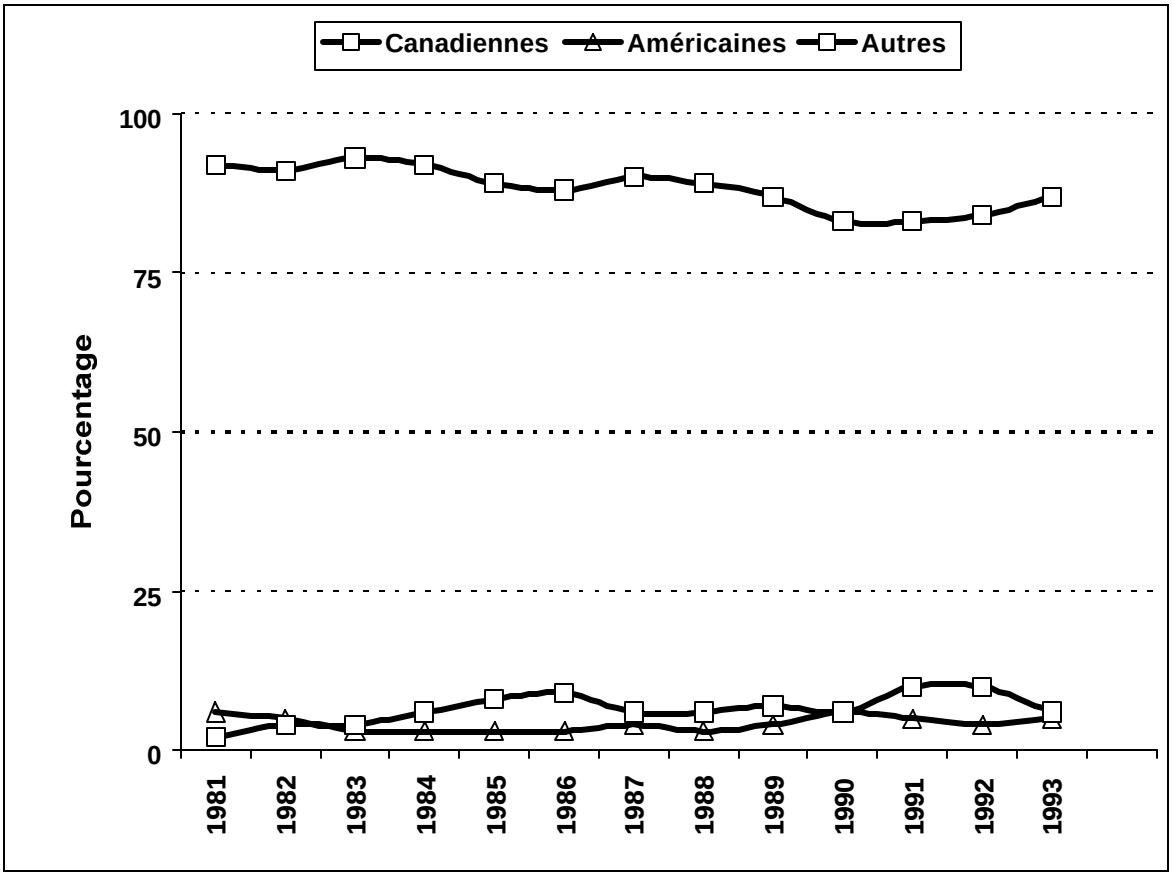

. **Langue, de 1981 à 1998**

Répartition en pourcentage des détenues, selon la langue parlée

- La proportion de détenues de langue anglaise, qui était de 76 % en 1981, a augmenté % en 1998. Toutefois, elle a diminué entre 1982 (77 %) et 1985 (72 %).

- Sur l'ensemble de la période étudiée, il y a eu une augmentation de la proportion de détenues de langue française. Celle-ci est passée de 9 % en 1998. Toutefois, elle a diminué de 1993 (19 %).

- La proportion de détenues parlant l'anglais et le français a fluctué, mais elle a diminué sur l'ensemble de la période étudiée. Elle est passée de 14 % en 1998, atteignant sa valeur la plus basse (2 % en moyenne) entre 1990 et 1993.

- La proportion de détenues ne parlant ni le français, ni l'anglais (notamment les hispanophones) a fluctué légèrement. Sur l'ensemble de la période étudiée, elle a % en 1998.

Graphique 6. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1998, selon la

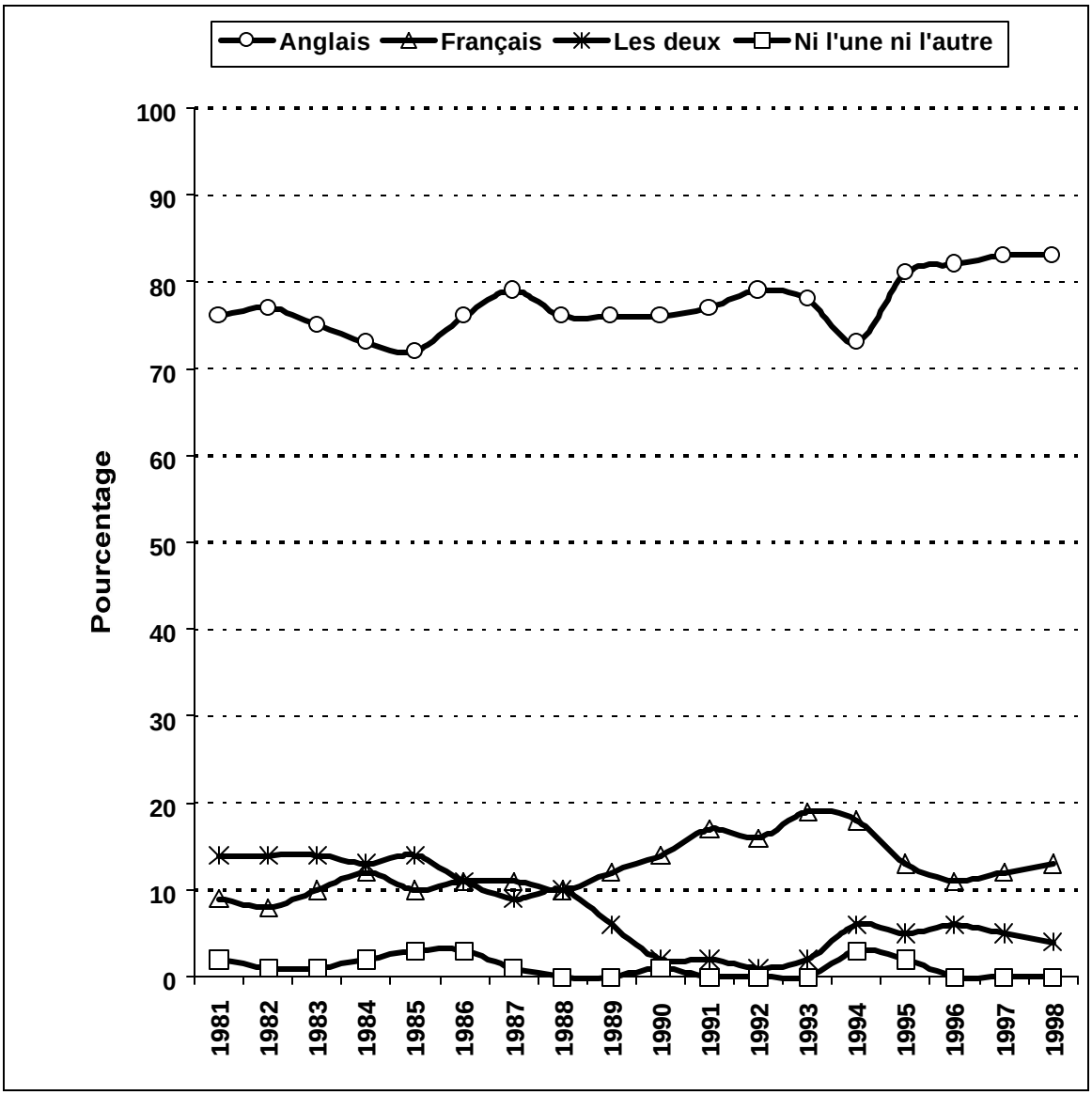

7. Région de résidence, de 1981 à 1993

Valeurs absolues

- Il y avait une diminution dans la région de l'Atlantique, passant de 15 en 1981 à 13 en 1985, puis il y a eu une augmentation significative en 1986 (24), suivie par une diminution jusqu'en 1988 (14) et une augmentation jusqu'en 1993 (22).

- Il y a eu une augmentation dans la région du Québec sur l'ensemble de la période de 13 ans, soit de 1981 (51) à 1993 (76).

- On observe une augmentation constante et importante dans la région de l'Ontario, passant de 38 en 1982 à 97 en 1992, puis une diminution en 1993 (89).

- Il y a eu une importante fluctuation dans la région des Prairies entre 1981 (42) et 1988 (56), puis une augmentation jusqu'en 1993 (80). Le maximum de 80, atteint en 1993, fait contraste avec le minimum de 42, enregistré en 1981 et 1982.

- Il y a eu une diminution dans la région du Pacifique entre 1981 (39) et 1985 (33), suivie d'une hausse importante en 1986 (52), d'un nivellement de la courbe jusqu'en 1988 et d'une diminution jusqu'en 1993 (38).

- Le nombre de détenues provenant de l'extérieur du Canada a légèrement fluctué. Ces fluctuations se sont soldées par une augmentation entre 1981 (10) et 1993 (13). La courbe a atteint son sommet en 1990 et 1991 (18).

Répartition en pourcentage des détenues selon la région de résidence (voir le Graphique 7)

- Dans l'ensemble, il y avait des fluctuations dans la région de l'Atlantique avec une % en 1993.

- Dans la région du Québec, le nombre a quelque peu fluctué avec une diminution sur l'ensemble de la période étudiée. Il est passé de 26 % en 1993.

- Il y a eu une augmentation dans la région de l'Ontario, passant de 21 % entre 1981 et 1992. En 1993, il y a eu une légère diminution, passant à 28 %.

- La région des Prairies a connu une légère augmentation entre 1981 (21 %) et 1993 (25 %). La courbe se caractérise par de légères fluctuations dans l'intervalle.

- Dans la région du Pacifique, il y a eu diminution entre 1981 (20 %) et 1993 (12 %).

- La proportion de détenues résidant hors du pays a fluctué légèrement. Sur l'ensemble de la période étudiée, elle a diminué puisqu'elle est passée de 5 % en 1993.

Graphique 7. Répartition des détenues sous responsabilité fédérale, entre 1981 et 1993, selon la région de résidence

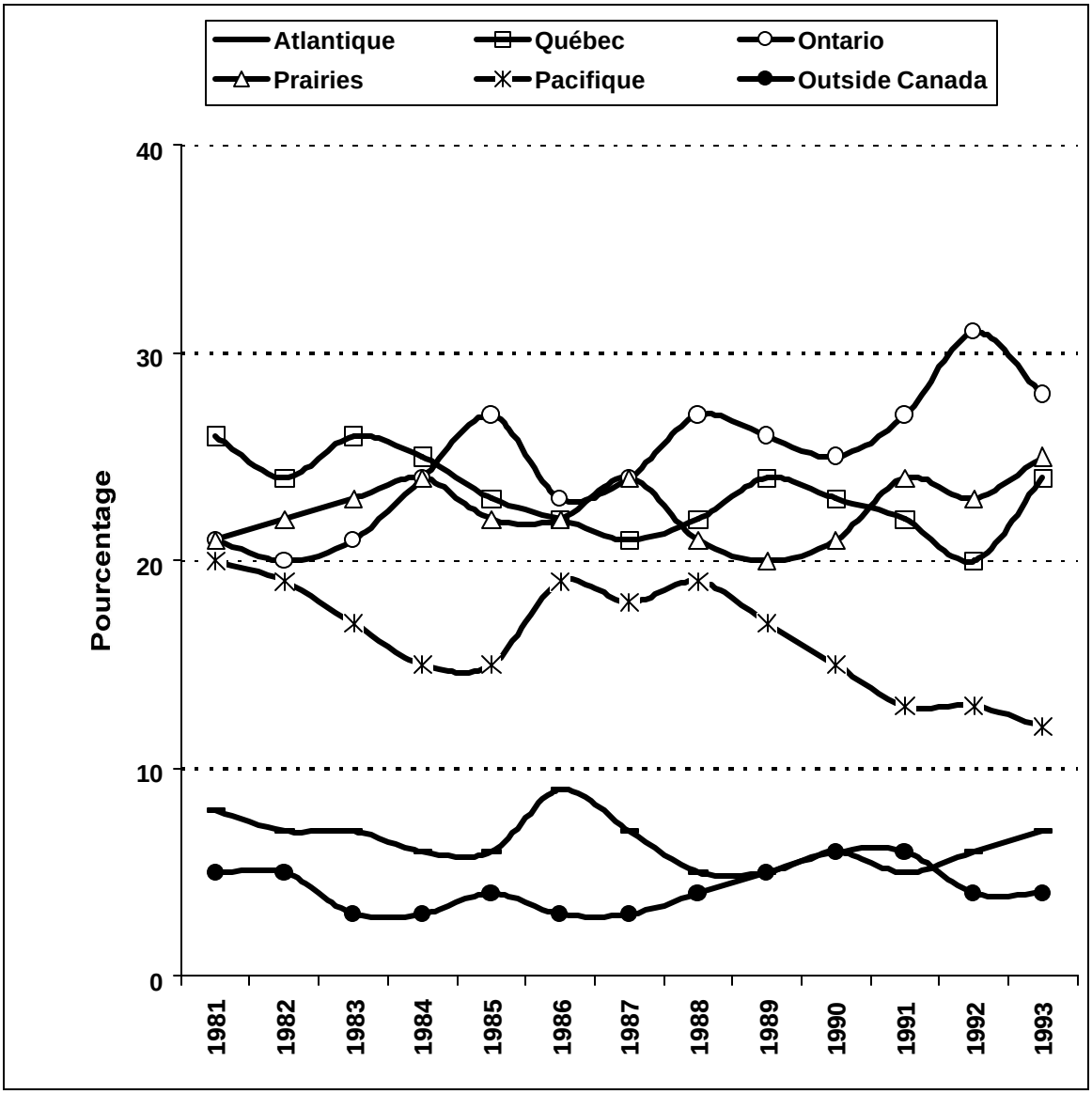

8. Type d'admission, de 1981 à 1998

Valeurs absolues

- Il y a eu une augmentation générale du nombre de mandats de dépôt entre 1981 (173) et 1993 (287). Cette augmentation a été suivie par une diminution jusqu'en 1995 (240), puis une augmentation jusqu'en 1998 (261).

- Il y a eu augmentation du nombre de révocations de la libération conditionnelle entre 1982 (5) et 1998 (37).

- Le nombre de révocations de la libération d'office (anciennement la liberté surveillée) a diminué entre 1981 (12) et 1992 (4), puis a augmenté de 1993 (8) à 1996 (26). Il y a eu nivellement de la courbe en 1997 et 1998, le nombre étant respectivement de 21 et 22

- Le nombre de transferts provinciaux/fédéral a augmenté constamment entre 1981 (4) et 1990 (14), puis a baissé abruptement jusqu'en 1994 et est demeuré aux environ de zéro au cours des années subséquentes.

- Entre 1981 et 1998, le nombre détenues admises pour d'autres motifs que ceux susmentionnés a constamment fluctué. En moyenne, il a été de 3. Le maximum de 8 a

Répartition en pourcentage des détenues selon le type d'admission (voir le Graphique 8)

- Le nombre de mandats de dépôt a légèrement varié (entre 79 % et 92 %) et a diminué sur l'ensemble de la période étudiée. Il est passé de 87 % en 1998.

- Le nombre de révocations de la libération conditionnelle est demeuré constant entre 1982 et 1991 (3 %), puis a augmenté brusquement en 1998 (12 %).

- Le nombre de révocations de la libération d’office a fluctué entre 1981 (6 %) et 1998 (7 %), s'établissant à une moyenne de 5 %.

- Le nombre de transferts provinciaux/fédéral est demeuré constant entre 1981 et 1986 (2 %), il a augmenté entre 1987 et 1990 (moyenne de 5 %), puis a diminué jusqu’à zéro à partir de 1994.

- Quant aux détenues admises pour d’autres raisons que celles susmentionnées, leur proportion était de zéro entre 1981 et 1987, puis elle a augmenté légèrement de 1988 à 1997 et elle est redescendue à zéro en 1998.

Graphique 8. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1998, selon le type

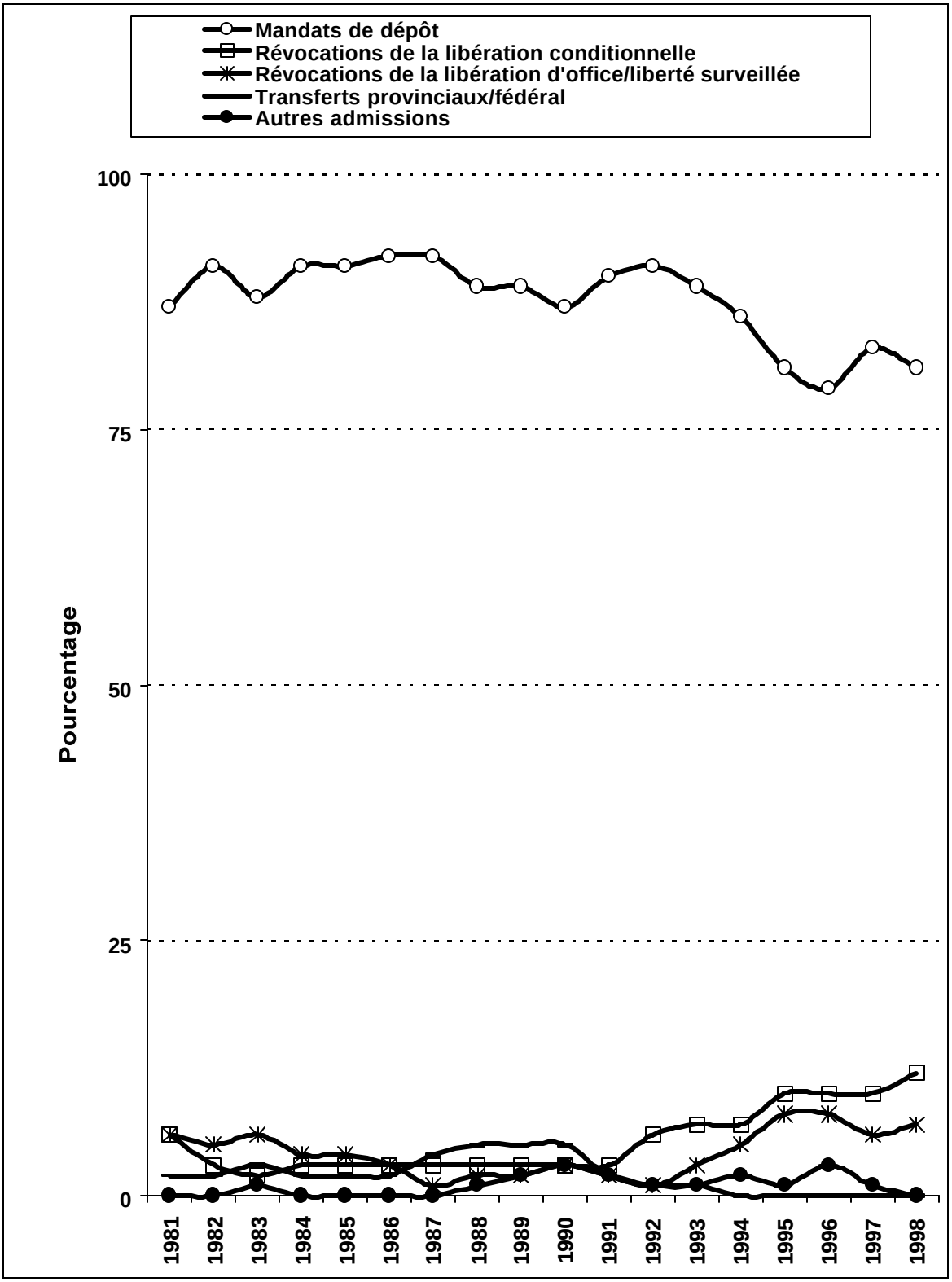

9. Infraction la plus grave, de 1981 à 1991

Valeurs absolues

- Il y avait une augmentation du nombre de crimes violents entre 1981 (110) et 1990 (176). En 1991, ce nombre a diminué (174), ce qui concorde avec les études indiquant qu'il y eu dans l'ensemble une diminution des crimes violents au Canada depuis le début des années 1990 (Boe, 1997, R-59, Service correctionnel du Canada).

- Le nombre d'infractions contre les biens a fluctué entre 1981 (30) et 1984 (28) et est demeuré stable jusqu'en 1985. Par la suite, ce nombre a commencé à augmenter en 1986 (35) jusqu'en 1988 (44), puis s'est mis à diminuer jusqu'en 1991 (33), année ou le nombre était semblable à celui de 1981 (30).

- Le nombre d'infractions liées à la drogue a augmenté lentement entre 1981 (32) et 1985 (36). Puis, ce nombre a brusquement augmenté en 1986 (66) et diminué presque aussi rapidement en 1987 (45). Il a diminué encore un peu en 1989 (42) et s'est remis

- Le nombre des autres crimes a augmenté, avec de légères fluctuations, entre 1981 (28) et 1991 (37).

Répartition en pourcentage des détenues selon l'infraction la plus grave (voir le Graphique 9)

- Il y avait une stabilité relative pour les crimes avec violence entre 1981 et 1991 (55 % pour ces deux années). Le taux a fluctué modérément au cours de la période de 11 ans, atteignant son point culminant en 1984 (62 %) et son niveau le plus faible en 1981, 1986 et 1991 avec 55 %.

- Les infractions contre les biens ont diminué entre 1981 (15 %) et 1991 (10 %) avec de légères fluctuations dans l'intervalle, et un sommet en 1988 (16 %).

- Sur l’ensemble de la période étudiée, les infractions en matière de drogue ont % en 1991. Le maximum a été atteint en 1986 (24 %), suivie d'une baisse jusqu’en 1989 (15 %) et une augmentation en 1991 (21 %).

- Le nombre des autres infractions a diminué entre 1981 (14 %) et 1991 (12 %). Les sommets de la courbe se situent en 1983, 1987 et 1989, à 13 %.

Graphique 9. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1991, selon l'infraction la plus grave

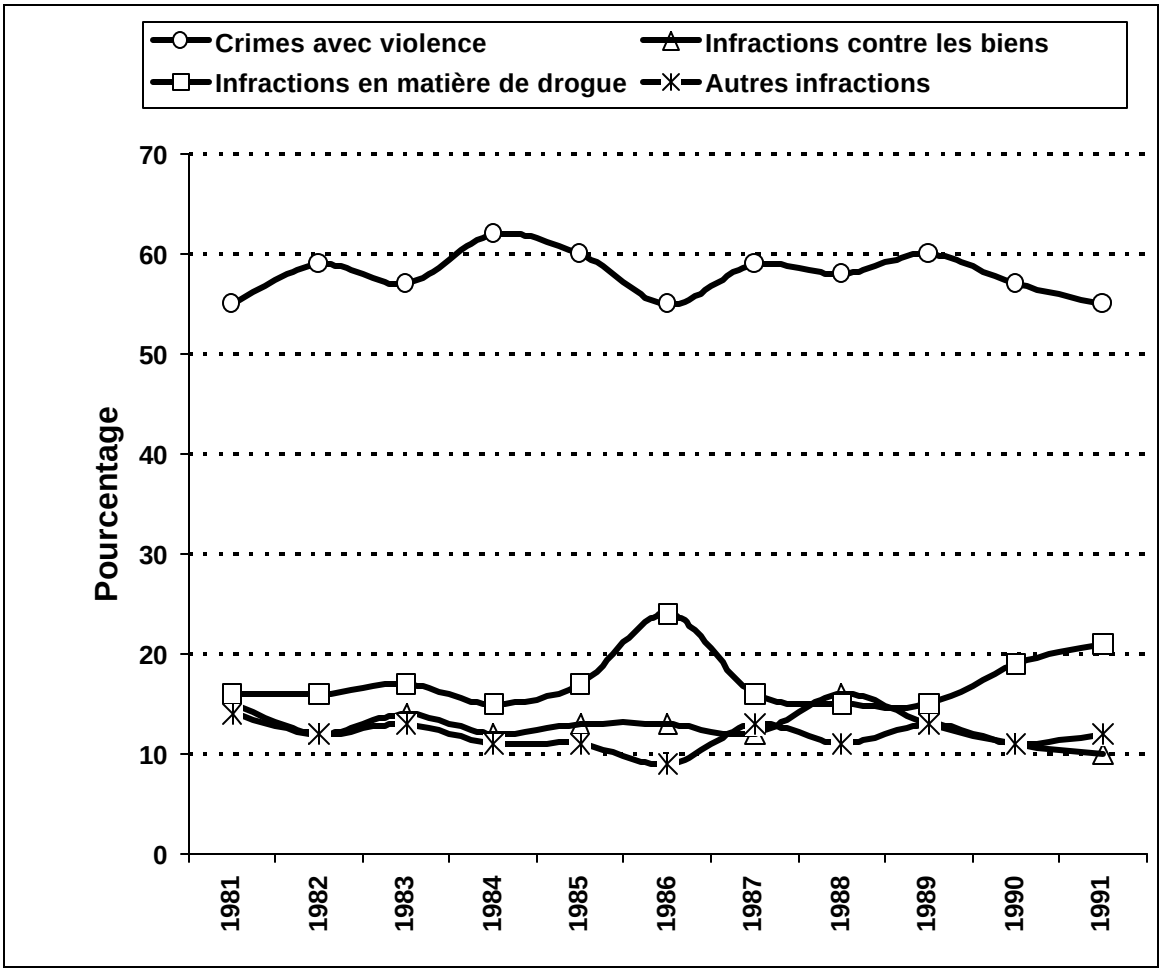

10. Peine totale, de 1981 à 1991 et de 1994 à 1998

Valeurs absolues

- Le nombre de détenues purgeant une peine totale de moins de deux ans a augmenté sur l'ensemble de la période étudiée. Il est passé de 11 en 1981 à 15 en 1991 et s'est

- On observe une augmentation considérable du nombre de détenues purgeant une peine totale de 2 à 5 ans entre 1981 (95) et 1998 (190) ainsi que des fluctuations

- Les détenues purgeant une peine totale de 5 à 10 ans ont vu leur nombre diminuer entre 1981 (53) et 1998 (39). Dans l'intervalle, ce nombre a du reste fluctué entre 39 en 1998 et 67 en 1986.

- Sur l'ensemble de la période étudiée, il y a eu une augmentation du nombre de détenues purgeant une peine de 10 à 15 ans, qui est passé de 8 en 1981 à 20 en 1998. On constate une augmentation entre 1981 (8) et 1983 (14), suivie d'une diminution jusqu'en 1985 (6) et d'une augmentation jusqu'en 1991 (20). Il y a eu nivellement de la courbe par la suite jusqu'en 1998 (20).

- Compte tenu du très petit nombre de détenues purgeant une peine de 15 à 20 ans, on peut dire que ce nombre, égal en moyenne à 2, est demeuré relativement stable entre 1981 et 1990. Une augmentation a eu lieu en 1994, puis le nombre est demeuré

- Le nombre de détenues purgeant une peine de plus de 20
  relativement stable entre 1981 et 1998. Il a été en moyenne de 1.

- On observe, entre 1981 et 1998, une augmentation graduelle et importante du nombre de détenues condamnées à perpétuité, qui est passé de 31 à 67. La courbe montre une légère fluctuation, avec un maximum de 70 en 1997 et un minimum de 31 en 1981.

Répartition en pourcentage des détenues selon la durée de la peine totale (voir le Graphique 10)

- La proportion de détenues purgeant une peine de moins de 2 ans est demeurée relativement stable entre 1981 (6 %) et 1991 (5 %). La courbe correspondant à ce groupe n'apparaît pas dans le Graphique 10 étant donné qu'il s'agit de faibles pourcentages.

- On constate une légère augmentation de la proportion de détenues purgeant une peine %) et 1998 (59 %). La courbe fait voir de légères fluctuations dans l'intervalle.

- Sur l'ensemble de la période étudiée, on observe une diminution de la proportion de détenues purgeant une peine de 5 à 10 % en 1998.

- La proportion de détenues purgeant une peine de 10 à 15 ans fluctue entre 1981 et 1986 (4 % pour chacune de ces années), puis il y a nivellement de la courbe à 6 % jusqu'en 1998.

- Entre 1981 et 1998, la proportion de détenues purgeant une peine de 15 à 20 ans demeure stable à 1 %, en moyenne.

- La proportion de détenues purgeant une peine de 20 ans et plus a diminué entre 1981 et 1998. Elle est passée de 1 %.

- En ce qui concerne les détenues condamnées à perpétuité, on observe que leur proportion augmente entre 1981 (16 %) et 1998 (21 %), avec des fluctuations légères dans l'intervalle.

Valeurs absolues

- Le nombre de détenues incarcérées depuis moins de 12 mois a considérablement augmenté entre 1981 (76) et 1998 (179).

- On observe une augmentation du nombre de détenues incarcérées depuis un à deux ans (avec de légères fluctuations) entre 1982 (36) et 1987 (80). Ce nombre est demeuré relativement stable de 1988 (53) à 1991 (55). Puis, il a augmenté

1984 (15 %), puis a augmenté jusqu'en 1988 (23 %). Entre 1989 (20 %) et 1998 (19 %), elle a diminué légèrement, s'établissant en moyenne à 18 % dans l'intervalle.

- On constate une augmentation de la proportion de détenues incarcérées depuis plus de 5 ans entre 1981 (12 %) et 1991 (15 %), puis une diminution entre 1994 (12 %) et 1998 (8 %).

Graphique 11. Répartition en pourcentage des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1991 et de 1994 à 1998, selon la durée d'incarcération

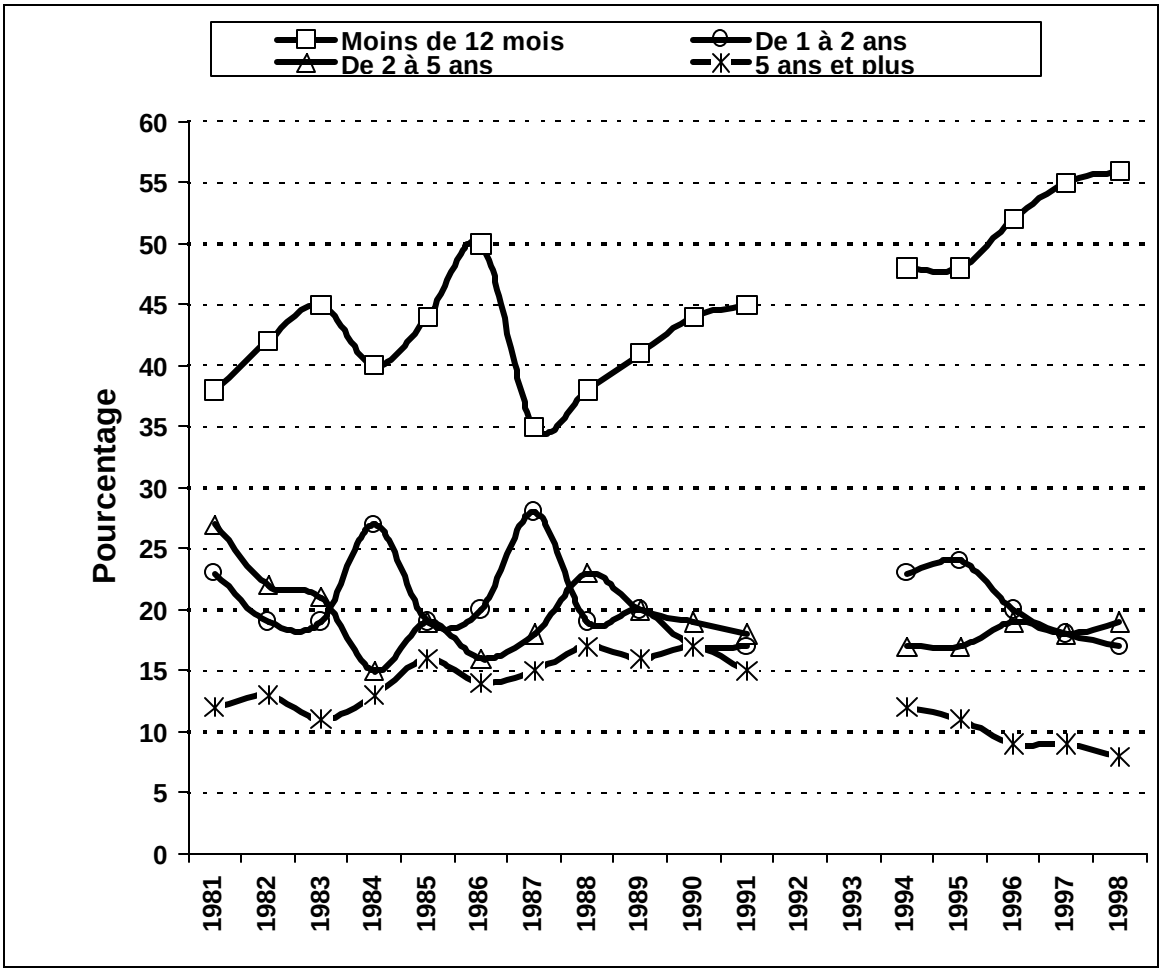

Remarque : Il n'existe pas de données pour les années 1992 et 1994.

12. Nombre de périodes d'incarcération antérieures, de 1981 à 1998

Valeurs absolues

- Entre 1981 (157) et 1998 (262), il y a eu une augmentation du nombre de détenues qui en étaient à leur première peine d'incarcération.

- Le nombre de détenues ayant été déjà été incarcérées d'une à cinq fois auparavant a augmenté entre 1981 (42) et 1998 (59). Toutefois, les fluctuations ont été importantes. On constate un particulier une chute de 70 à 36 entre 1993 et 1994.

- Les statistiques comprennent un nombre négligeable de détenues ayant déjà été incarcérées de 6 à 9 fois auparavant. Ce nombre a varié entre 0 et 2 au cours de la ans.

- Entre 1981 et 1998, aucune détenue n'avait été incarcérée 10 fois ou plus auparavant.

Répartition en pourcentage des détenues selon le nombre de périodes d'incarcération antérieures (voir le graphique 12)

- Dans l'ensemble, la proportion de détenues n'ayant pas été incarcérée auparavant a augmenté légèrement. Elle est passée de 79 % en 19998. La proportion la plus élevée (88 %) a été atteinte en 1984 et en 1994.

- La proportion de détenues ayant été incarcérées d'une à cinq fois auparavant a diminué entre 1981 et 1998. Elle est passée de 21 %. Néanmoins, il y a eu des fluctuations au cours de cette période de 18 ans, puisque le pourcentage le plus élevé %, en 1993, tandis que le pourcentage le plus faible a été de 11 % en 1994.

- La proportion de détenues incarcérées de 6 à 9 fois auparavant est demeurée relativement stable.

- Aucune détenue ayant été incarcérée 10 fois ou plus auparavant ne figure dans les statistiques.

Graphique 12. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale selon le nombre de périodes d'incarcération antérieures dans un établissement fédéral, de 1981 à 1998

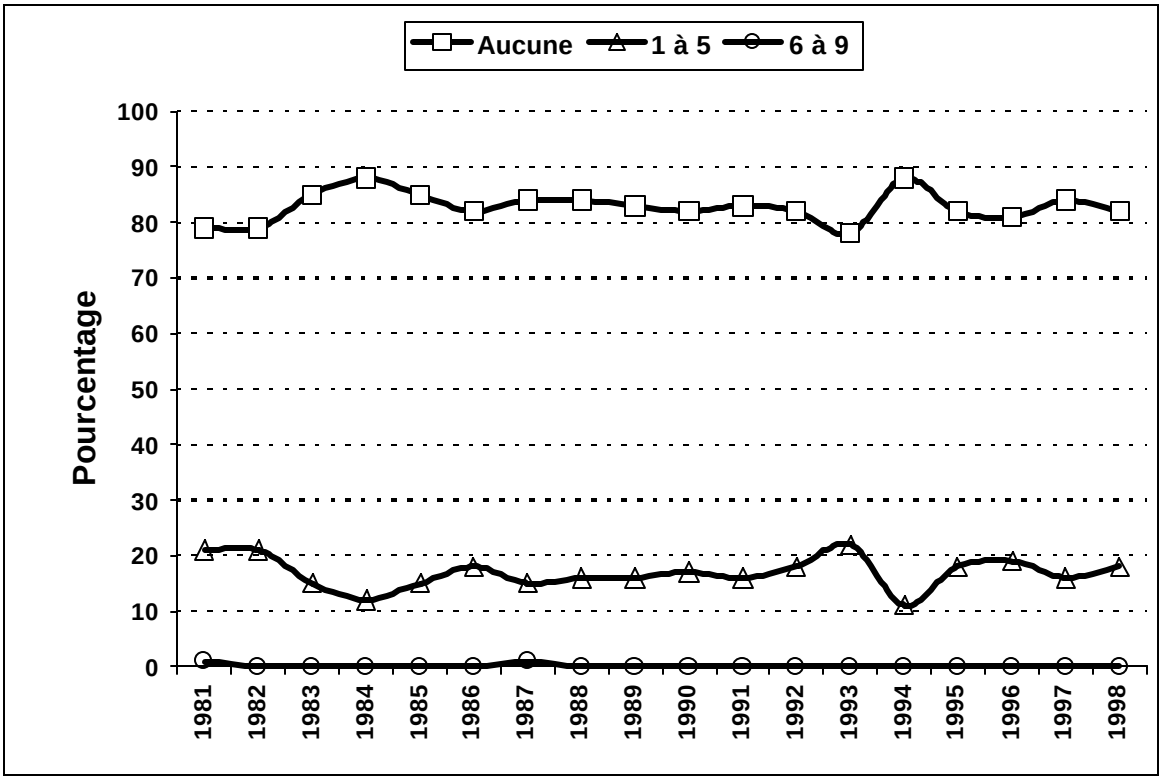

13. Région de condamnation, de 1987 à 1991

Valeurs absolues

- Entre 1987 et 1991, le nombre de détenues condamnées dans la région de l'Atlantique a diminué. Il est passé de 23 à 17.

- Le nombre de détenues condamnées dans la région du Québec a augmenté régulièrement. Il est passé de 59 à 80.

- Il y a également eu une augmentation régulière du nombre de détenues condamnées dans la région de l'Ontario, qui est passé de 72 à 91.

- Le nombre de détenues condamnées dans la région des Prairies, qui était de 73 en 1987, a baissé à 59 en 1988, puis a augmenté jusqu'à 83 en 1991.

- Le nombre de détenues condamnées dans la région du Pacifique a diminué régulièrement entre 1987 (56) et 1991 (36).

- Le nombre de détenues condamnées à l'extérieur du Canada a augmenté légèrement entre 1987 et 1991. Il est passé de 1 à 3.

Répartition en pourcentage des détenues selon la région de condamnation (voir le Graphique 13)

- La proportion de détenues condamnées dans la région de l'Atlantique a diminué entre 1987 (8 %) et 1991 (5 %).

- La proportion de détenues condamnées dans la région du Québec a légèrement %).

- La proportion de détenues condamnées dans la région de l'Ontario a augmenté (de 25 % à 29 %).

- Il y a eu une légère diminution de la proportion de détenues condamnées dans la région des Prairies entre 1987 (26 %) et 1988 (22 %). Après deux années de stabilité % et 23 %, cette proportion est revenue à sa valeur initiale de 26 % en 1991.

- La proportion de détenues condamnées dans la région du Pacifique a diminué sur l'ensemble de la période étudiée. Elle est passée de 18 %.

- La proportion de détenues condamnées à l'extérieur du Canada, qui était de 0 % en 1987, a augmenté à 1 % en 1991. Toutefois, cette proportion demeure minime.

Graphique 13. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale selon la région de

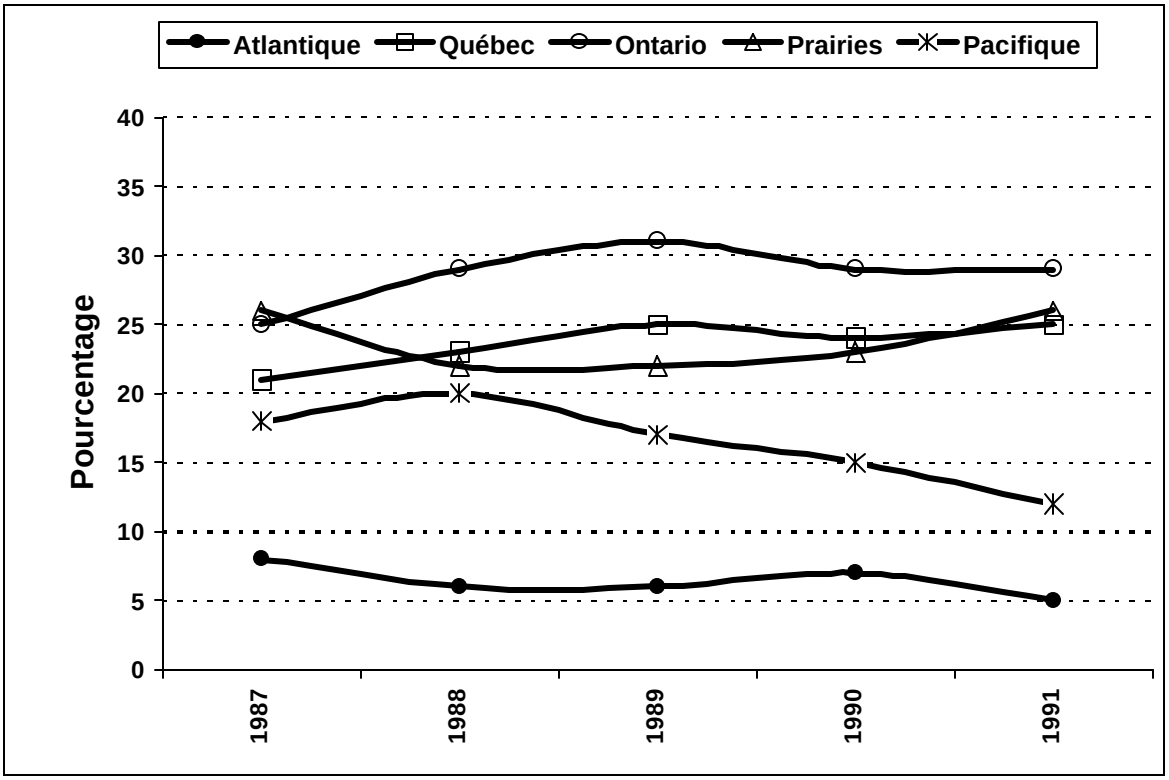

ANNEXE A

MÉTHODOLOGIE

1. Données

En raison du manque d'uniformité dans la collecte des données, celles-ci n'ont pu toutes être obtenues pour chaque année de la période de 1981 à 1998. L'absence de données pour certaines années est indiquée dans le présent rapport. Voici les données recueillies :

1. Population des détenues purgeant une peine fédérale	**1981-1998**
Caractéristiques des détenues	
2. Âge	1981-1998
3. Race	1981-1998
4. État civil	1981-1998
5. Citoyenneté	1981-1993
6. Langue parlée	1981-1998
7. Région de résidence	1981-1993
Caractéristiques des infractions	
8. Type d'admission	1981-1998
9. Infraction la plus grave	1981-1991
10. Peine totale	1981-1991 1994-1998
11. Durée d'incarcération depuis la dernière admission	1981-1991 1994-1998
12. Nombre de périodes d'incarcération antérieures	1981-1998
13. Région de condamnation	1987-1991

2. Mesure des caractéristiques des détenues et des infractions

A. Mesure des caractéristiques des détenues

Variable	Valeurs	
Âge	• Moins de 18 ans • De 18 à 24 ans • De 25 à 34 ans	• De 35 à 49 ans • 50 ans et plus • Âge inconnu
Race	• Blanche • Indienne de l'Amérique du Nord • Métisse • Inuit	• Asiatique • Noire • Autre race • Race inconnue
État civil	• Célibataire • Mariée ou conjointe de fait • Veuve	• Séparée ou divorcée • État civil inconnu
Citoyenneté	• Canadienne • Américaine	• Autre citoyenneté • Citoyenneté inconnue
Langue parlée	• Anglais • Français • Anglais et français	• Ni l'anglais, ni le français • Langue inconnue
Région de résidence	• Atlantique • Québec • Ontario • Prairies	• Pacifique • Hors du Canada • Région inconnue

B. Mesure des caractéristiques des infractions

Type d'admission	• Mandat de dépôt. • Révocation de la libération conditionnelle; révocation de la libération conditionnelle avec infraction; déchéance de la libération conditionnelle.[7] • Révocation de la liberté surveillée;[8] révocation de la liberté surveillée avec infraction; révocation de la liberté surveillée à octroi unique;[9] déchéance de la liberté surveillée.[10] • Transfert avec établissement provincial;[11] contrat fédéral-provincial. • Autre type d'admission • Type inconnu
Infraction la plus grave[12] De 1981 à 1986 De 1987 à 1991	• **Crimes violents** : meurtre, tentative de meurtre, homicide involontaire coupable, viol, autres infractions de nature sexuelle, enlèvement et séquestration, coups et blessures, voies de fait, vol qualifié, délinquance sexuelle dangereuse, délinquance dangereuse • **Crimes contre les biens** : introduction par effraction, recel, vol, fraude. • **Infractions relatives aux drogues** : infraction à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, infraction à la *Loi sur les aliments et drogues*. • **Autre infraction** : infraction relative aux armes offensives, bris de prison, négligence criminelle, condamnation comme repris de justice, autre infraction au *code criminel*, infraction à une autre loi. • **Infraction inconnue**. • **Crimes violents** : meurtre au premier degré, meurtre au deuxième degré, meurtre qualifié, meurtre non qualifié, tentative de meurtre, homicide involontaire coupable, viol ou agression sexuelle grave, autre infractions de nature sexuelle, enlèvement et séquestration, coups et blessures, voies de fait, vol qualifié, délinquance sexuelle dangereuse. • **Crimes contre les biens** : introduction par effraction, recel, vol, fraude. • **Infractions relatives aux drogues** : infraction à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, infraction à la *Loi sur les aliments et drogues*. • **Autre infraction** : infraction relative aux armes offensives, bris de prison, négligence

---

7 Données de 1981 à 1986 seulement.

8 Suite à la mise en œuvre en 1992 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, la liberté surveillée a été remplacée par la libération d'office.

9 Données de 1987 à 1991seulement.

10 Données de 1981à 1986 seulement.

11 Les détenues sous responsabilité fédérale incarcérées dans établissements de ressort provincial 1981-1986 et des détenues sous responsabilité provinciale incarcérées dans des établissements fédéraux 1987-1991.

	criminelle, incendie criminel, tentative de commettre un acte criminel, complot, condamnation comme repris de justice, autre infraction au *Code criminel*, infraction à une autre loi. • **Infraction inconnue**.	
Peine totale	• Moins de 2 ans • De 2 à 5 ans • De 5 à 10 ans • De 10 à 15 ans	• De 15 à 20 ans • Plus de 20 ans • Emprisonnement à perpétuité • Durée inconnue
Durée d'incarcération depuis la dernière admission	• Moins de 12 mois • De 1 à 2 ans • De 2 à 5 ans	• Plus de 5 ans • Durée inconnue
Nombre de périodes d'incarcération antérieures	• 0 • De 1 à 5 • De 6 à 9	• 10 et plus • Nombre inconnu
Région de condamnation	• Atlantique • Québec • Ontario • Prairies	• Pacifique • À l'extérieur du Canada • Région inconnue

[12] Voir l'Annexe B pour la liste des infractions comprises dans chacune des catégories.

	Nombre d’admissions antérieures dans un établissement fédéral. Remarque : Ce nombre ne comprend pas les peines qui se sont terminées avant 1970.
Région de condamnation	Région où la détenue a été condamnée pour son infraction la plus grave.

ANNEXE B

	ans.
Coups et blessures	infliction de lésions corporelles avec l'intention de blesser de mutiler ou de défigurer; infliction de lésions corporelles avec l'intention de mettre en danger; infliction de lésions corporelles avec l'intention d'empêcher une arrestation ou une détention.
Voies de fait	Causer un préjudice corporel à un domestique ou un apprenti; voies de fait simples; voies de fait causant des lésions corporelles; voies de fait avec intention.
Vol qualifié	Vol qualifié avec violence; vol à main armée, vol qualifié, fait d'arrêter la poste avec intention de vol.
Infraction relative aux armes offensives	Intention de causer une explosion; utilisation d'une substance explosive de nature à causer la mort ou des lésions corporelles; utilisation d'une substance explosive de nature à causer des dommages matériels; possession d'explosifs; possession d'une substance explosive; possession d'une bombe, d'une grenade ou d'un autre engin similaire; utilisation d'une arme à feu pour commettre une infraction ou lors d'une tentative de commettre un acte criminel; braquer une arme à feu en direction d'une personne; utilisation négligente d'une arme à feu; port d'arme risquant de troubler la paix publique; port d'arme lors d'une assemblée publique; port d'arme dissimulée; possession d'armes prohibées; port d'arme prohibée dans une automobile; possession d'armes à autorisation restreinte non enregistrée; port d'arme dans un lieu non indiqué sur le certificat; livraison d'armes à feu à une personne de moins de 16 ans; livraison illégale d'armes à feu; importation ou livraison d'armes prohibées; livraison d'armes à autorisation restreinte à une personne sans permis; importation d'armes à autorisation restreinte; livraison d'armes à feu à une personne qui n'a pas d'autorisation d'acquisition d'armes à feu; acquisition d'armes à feu sans autorisation; possession d'armes à feu prohibée par un tribunal; altération ou suppression du numéro de série d'une arme à feu; possession d'une arme à feu avec un numéro de série altéré ou supprimé; omission de signaler une arme à feu trouvée, perdue, égarée ou volée; fausse déclaration lors de l'obtention d'une autorisation d'acquisition d'armes à feu; falsification d'une autorisation d'acquisition d'armes à feu; manquement aux conditions d'acquisition d'une arme à feu.

Bris de prison	Bris de prison par la force ou la violence; bris de prison avec l'intention de s'évader; évasion d'une garde illégale; liberté illégale; défaut de comparution; non respect des conditions; défaut de comparution à la suite d'une assignation à témoigner; défaut de comparution à la suite d'une citation à comparaître; participation à une évasion; évasion; assistance à un évadé; participation d'un agent de la paix ou d'un employé correctionnel à une évasion; participation à l'évasion d'un prisonnier de guerre ou d'un libéré conditionnel.
Introduction par effraction	Introduction par effraction avec l'intention de commettre une infraction; introduction par effraction avec infraction; introduction de force dans une habitation; violation de domicile.
Vol	Vol; vol majeur; vol mineur; vol de bétail; utilisation sans consentement d'un véhicule motorisé ou d'un navire; vol, dissimulation, falsification de cartes de crédit ou autre infraction relative à des cartes de crédit; vol de courrier.
Recel	Possession de biens criminellement obtenus; possession de biens de valeur importante; possession de biens de petite valeur; introduction au Canada de biens criminellement obtenus.
Fraude	Fraude envers le gouvernement; abus de confiance par un fonctionnaire; prétendre faussement être un agent de la paix; tricherie au jeu; obtention de biens par un faux semblant; obtention de crédit par un faux semblant; faux semblant pour obtenir une somme mineure; faux semblant pour obtenir une grosse somme; faux semblant en général; obtention frauduleuse du paiement d'une valeur mobilière; obtention frauduleuse de nourriture ou d'un logement; affecter de pratiquer la magie de dire la bonne aventure, etc.; contrefaçon, emploi de documents contrefaits; contrefaçon, possession de papier de bons du Trésor et autres infractions de cette nature; contrefaçon de proclamation; envoi d'un télégramme sous un nom fictif; rédaction non autorisée d'un document; obtention au moyen d'un faux document; utilisation ou possession de faux timbres; endommager un document; falsification d'une copie certifiée, d'un extrait ou d'un certificat; fraude mineure, fraude majeure; manipulations frauduleuses d'opérations boursières et autres infractions de cette nature; agiotage sur les actions ou marchandises; réduction du nombre d'actions par un courtier vendant pour son propre compte; cacher frauduleusement des titres; vente frauduleuse d'un bien immeuble; donner ou recevoir un reçu destiné à tromper; aliénation ou réception frauduleuse de marchandise ou de biens; fraude en matière de prix de passage; obtention frauduleuse de transport; infraction relative aux minéraux précieux; falsification de livres et documents; falsification d'un registre d'emploi; production d'un faux relevé par un fonctionnaire public; omission par un commerçant de tenir des comptes; supposition de personne; contrefaçon d'une marque de commerce; se réclamer faussement d'un brevet de fournisseur de Sa Majesté; infraction relative aux épaves; application ou enlèvement de marques sans autorisation; vente d'approvisionnements défectueux à Sa Majesté; emploi illégitime d'uniformes ou certificats militaires; achat, réception ou détention

Négligence criminelle	négligence criminelle entraînant la mort; négligence criminelle entraînant des lésions corporelles.
Incendie criminel	Incendie criminel; mettre le feu intentionnellement; mettre le feu par négligence.
Tentative de commettre un acte criminel	Tentative de commettre un acte criminel.
Complot	Complot en vue de commettre un acte criminel.
Autre infraction au *Code criminel*	Toute infraction au *Code criminel* non énumérée dans la présente annexe.
Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Possession de stupéfiant; trafic de stupéfiants; possession de stupéfiants pour en faire le trafic; importation et exportation de stupéfiants; culture d'opium, de pavot, de marijuana.
Loi sur les aliments et drogues	Violation des règles sur les aliments et les drogues; trafic de drogues contrôlées; possession de drogues d'usage restreint; possession de drogues d'usage restreint pour en faire le trafic.
Infraction à une autre loi	*Loi sur les jeunes contrevenants*; autres lois fédérales; provinciales; règlements municipaux.

ANNEXE C

Tableau 1A. Nombre total de la population carcérale féminine adulte sous responsabilité fédérale et taux d'incarcération par 100 000 femmes adultes de la population en général au

Profil au 31 mars	Détenues	Par 100,000 femmes dans la population en général
1981	200	2,2
1982	194	2,1
1983	229	2,4
1984	228	2,4
1985	216	2,2
1986	279	2,8
1987	284	2,8
1988	273	2,7
1989	285	2,7
1990	308	2,9
1991	317	2,9
1992	313	2,9
1993	323	2,9
1994	315	2.8
1995	296	2,6
1996	308	2.7
1997	328	2.8
1998	321	2.7

Source: Statistique Canada, Direction de la statistique des ménages et du recensement, Division de la démographie, estimation de la population du 1er juin.

Tableau 1B. Nombre de femmes adultes (de 18 ans et plus) dans la population canadienne en général

Profil au 31 mars	Population en millions
1981	9,10
1982	9,30
1983	9,47
1984	9,63
1985	9,76
1986	9,90
1987	10,07
1988	10,23
1989	10,45
1990	10,62
1991	10,76
1992	10,89
1993	11,03
1994	11,18
1995	11,33
1996	11,47
1997	11,63
1998	11,79

Source: Statistique Canada, Direction de la statistique des ménages et du recensement, Division de la démographie, estimation de la population au 1er juin.

Tableau 2. Répartition des détenues sous responsabilité fédérale, de 1981 à 1998, selon l'âge

Au 31 mars	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Moins de 18 ans	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
%*	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
De 18 à 24 ans	50	47	62	54	44	62	70	52	48	38	37	28	31	29	31	55	47	40
%	25	24	27	24	20	22	25	19	17	12	12	10	10	9	10	18	14	13
De 25 à 34 ans	89	88	111	106	104	122	121	121	121	133	136	122	127	136	129	111	135	117
%	45	45	49	47	48	44	43	44	43	43	43	38	39	43	44	36	41	36
De 35 à 49 ans	51	48	43	47	54	73	73	79	93	116	122	135	124	115	110	120	122	133
%	26	25	19	21	25	26	26	29	33	38	39	43	38	37	37	39	37	41
50 ans et plus	10	9	13	20	14	22	20	21	23	21	21	28	41	35	26	22	24	31
%	5	5	6	9	7	8	7	8	8	7	7	9	13	11	9	7	7	10
TOTAL	200	194	229	228	216	279	284	273	285	308	317	313	323	315	296	308	328	321
Total des %**	101	100	101	101	100	100	101	100	101	100	100	101	100	100	100	100	99	99

* Pourcentage de la population carcérale féminine totale

****** Le TOTAL des pourcentages (1) peut être différent de 100 en raison de l'arrondissement des valeurs et (2) comprend les cas de race inconnue.

Tableau 3. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1998, selon la race

Au 31 mars	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Blanches	158	152	176	170	165	215	211	210	214	215	218	204	228	216	190	178	191	191
%*	78	78	77	75	76	77	74	77	75	70	69	65	71	69	64	58	58	60
Indiennes AN	28	26	32	33	26	31	38	26	25	31	39	49	36	46	46	49	52	48
%	14	13	14	14	12	11	13	10	9	10	12	16	11	15	16	16	16	15
Métisses	6	6	8	9	10	12	13	9	13	10	8	10	15	8	15	14	15	8
%	3	3	3	4	5	4	5	3	5	3	3	3	5	3	5	5	5	2
Inuits	1	2	2	1	2	1	2	2	3	2	2	3	3	3	3	1	2	2
%	1	1	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1
Sous-total des Autochtones**	35	34	42	43	38	44	53	37	41	43	49	62	54	57	64	64	69	58
%	18	18	18	19	18	16	19	14	14	14	16	20	17	18	22	21	21	18
Asiatiques	1	1	0	0	1	3	4	4	7	7	5	10	5	6	4	11	9	5
%	1	1	0	0	1	1	1	1	2	2	2	3	2	2	1	4	3	2
Noires	2	0	3	6	2	3	6	8	10	25	28	25	21	23	22	36	37	29
%	1	0	1	3	1	1	2	3	4	8	9	8	7	7	7	12	11	9
Autres	4	5	7	9	10	12	10	11	8	9	11	11	13	6	7	8	9	19
%	2	3	3	4	5	4	4	4	3	3	3	4	4	2	2	3	3	6
Race inconnue	0	2	1	0	0	2	0	3	5	9	6	1	2	7	9	11	13	19
%	0	1	0	0	0	1	0	1	2	3	2	0	1	2	3	4	4	6
TOTAL	200	194	229	228	216	279	284	273	285	308	317	313	323	315	296	308	328	321
%***	101	100	99	101	100	100	100	100	100	100	101	100	102	100	99	102	101	101

* % du total des détenues purgeant une peine fédérale.
** Le sous-total des Autochtones comprend les Indiennes d'Amérique du Nord, les Métisses et les Inuits.
*** Le TOTAL des pourcentages (1) peut être différent de 100 en raison de l'arrondissement des valeurs et (2) comprend les cas de race inconnue.

Tableau 4. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1998, selon l'état civil

Au 31 mars	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Célibataires	90	91	118	107	93	132	152	132	128	135	147	137	138	132	137	132	151	140
%*	45	47	52	47	43	47	54	48	45	44	46	44	43	42	46	43	46	44
	61	59	66	74	80	84	76	87	89	89	91	108	104	101	88	84	92	109
%	31	30	29	32	37	30	27	32	31	29	29	35	32	32	30	27	28	34
Veuves	13	12	7	12	9	10	11	13	10	14	12	10	13	36	31	44	38	18
%	7	6	3	5	4	4	4	5	4	5	4	3	4	11	10	14	12	6
Séparées/divorcées	34	30	36	35	33	49	44	33	41	43	36	40	43	34	28	32	33	37
%	17	15	16	15	15	18	15	12	14	14	11	13	13	11	10	10	10	12
Situation inconnue	2	2	2	--	1	4	1	8	17	27	31	18	25	12	12	16	14	17
%	1	1	1	--	1	1	0	3	6	9	10	6	8	4	4	5	4	5
TOTAL	200	194	229	228	216	279	284	273	285	308	317	313	323	315	296	308	328	321
% **	101	99	101	99	100	100	100	100	100	101	100	101	100	100	100	99	100	101

* Pourcentage de la population féminine purgeant une peine fédérale.

** Le TOTAL des pourcentages (1) peut être différent de 100 en raison de l'arrondissement des valeurs et (2) comprend les cas d'état civil inconnu.

Tableau 5. Répartition selon la citoyenneté des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1993

Au 31 mars	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Canadiennes	184	176	213	209	192	245	255	243	248	256	263	263	280
% *	92	91	93	92	89	88	90	89	87	83	83	84	87
Américaines	12	10	7	6	7	9	10	9	11	17	15	11	16
%	6	5	3	3	3	3	4	3	4	6	5	4	5
Autres	4	8	9	13	17	25	18	16	20	20	30	32	20
%	2	4	4	6	8	9	6	6	7	6	10	10	6
Citoyenneté inconnue	0	0	0	0	0	0	1	5	6	15	9	7	7
%	0	0	0	0	0	0	0	2	2	5	3	2	2
TOTAL	200	194	229	228	216	279	284	273	285	308	317	313	323
% **	100	100	100	101	100	100	100	100	100	100	101	100	100

* Pourcentage de la population féminine purgeant une peine fédérale.

** Le TOTAL des pourcentages (1) peut être différent de 100 en raison de l'arrondissement des valeurs et (2) comprend les cas de

Tableau 6. Répartition selon la langue parlée des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1998

Au 31 mars	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Anglais	151	149	171	166	156	211	224	209	216	235	244	247	251	231	239	252	271	266
% *	76	77	75	73	72	76	79	76	76	76	77	79	78	73	81	82	83	83
Français	18	16	22	28	22	31	31	26	35	44	53	51	61	58	38	35	38	42
%	9	8	10	12	10	11	11	10	12	14	17	16	19	18	13	11	12	13
Les deux	28	27	33	29	31	30	26	27	18	5	5	4	6	18	14	20	18	13
%	14	14	14	13	14	11	9	10	6	2	2	1	2	6	5	6	5	4
Ni l'une ni l'autre	3	2	3	5	7	7	2	1	1	2	1	1	1	8	5	1	1	0
%	2	1	1	2	3	3	1	0	0	1	0	0	0	3	2	0	0	0
Inconnue	0	0	0	0	0	0	1	10	15	22	14	10	4	0	0	0	0	0
%	0	0	0	0	0	0	0	4	5	7	4	3	1	0	0	0	0	0
TOTAL	200	194	229	228	216	279	284	273	285	308	317	313	323	315	296	308	328	321
% **	101	100	100	100	99	101	100	101	99	100	100	99	100	100	101	99	100	100

* Pourcentage de la population féminine purgeant une peine fédérale.

** Le TOTAL des pourcentages (1) peut être différent de 100 en raison de l'arrondissement des valeurs et (2) comprend les cas de langue inconnue.

Tableau 7. Répartition selon la région de résidence des détenues sous responsabilité fédérale, entre 1981 et 1993

Au 31 mars	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Atlantique	15	14	16	13	13	24	21	14	15	20	17	18	22
% *	8	7	7	6	6	9	7	5	5	6	5	6	7
Québec	51	47	60	56	49	62	60	61	67	72	71	64	76
%	26	24	26	25	23	22	21	22	24	23	22	20	24
Ontario	41	38	48	55	59	64	68	73	75	77	85	97	89
%	21	20	21	24	27	23	24	27	26	25	27	31	28
Prairies	42	42	52	54	48	60	69	56	58	66	76	73	80
%	21	22	23	24	22	22	24	21	20	21	24	23	25
Pacifique	39	37	40	34	33	52	52	52	49	46	40	42	38
%	20	19	17	15	15	19	18	19	17	15	13	13	12
Hors du Canada	10	10	7	7	8	9	9	10	15	18	18	14	13
%	5	5	3	3	4	3	3	4	5	6	6	4	4
Région inconnue	2	6	6	9	6	8	5	7	6	9	10	5	5
%	1	3	3	4	3	3	2	3	2	3	3	2	2
TOTAL	200	194	229	228	216	279	284	273	285	308	317	313	323
% **	102	100	100	101	100	101	99	101	99	99	100	99	102

Remarque : Il n'existe pas de données pour les années 1994 à 1998.

* Pourcentage de la population féminine purgeant une pei

** Le TOTAL des pourcentages (1) peut être différent de 100 en raison de l'arrondissement des valeurs et (2) comprend les cas de région de résidence inconnue.

Tableau 8. Répartition selon le type d'admission des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1998

Au 31 mars	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Mandats de dépôt	173	177	202	208	196	257	261	244	253	269	286	284	287	271	240	244	271	261
% *	87	91	88	91	91	92	92	89	89	87	90	91	89	86	81	79	83	81
Révocation de la LC	11	5	5	7	6	8	8	7	8	9	10	18	23	21	29	30	32	37
%	6	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	6	7	7	10	10	10	12
Révocation de la LO**	12	9	14	8	9	7	4	6	5	8	7	4	8	16	24	26	21	22
%	6	5	6	4	4	3	1	2	2	3	2	1	3	5	8	8	6	7
Transferts prov.-féd.	4	3	6	4	5	6	10	13	14	14	7	2	2	0	1	0	0	0
%	2	2	3	2	2	2	4	5	5	5	2	1	1	0	0	0	0	0
Autres admissions	0	0	2	1	0	1	1	3	5	8	6	4	3	7	2	8	4	1
%	0	0	1	0	0	0	0	1	2	3	2	1	1	2	1	3	1	0
Raison inconnue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
% du total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	220	194	229	228	216	279	284	273	285	308	317	313	323	315	296	308	328	321
% ***	101	101	100	100	100	100	100	100	101	101	99	100	101	100	100	100	100	100

* Pourcentage de la population féminine purgeant une peine fédérale.

** La libération d'office (auparavant la liberté surveillée).

*** Le TOTAL des pourcentages (1) peut être différent de 100 en raison de l'arrondissement des valeurs et (2) comprend les cas de raison d'admission inconnue.

Tableau 9. Répartition selon l'infraction la plus grave des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1991

Au 31 mars	**1981**	**1982**	**1983**	**1984**	**1985**	**1986**	**1987**	**1988**	**1989**	**1990**	**1991**
Crimes avec violence	110	115	131	142	129	154	167	158	170	176	174
% *	55	59	57	62	60	55	59	58	60	57	55
Infractions contre les biens	30	24	31	28	28	35	35	44	37	35	33
%	15	12	14	12	13	13	12	16	13	11	10
Infractions en matière de drogues	32	32	38	34	36	66	45	40	42	57	67
%	16	16	17	15	17	24	16	15	15	19	21
Autres infractions	28	23	29	24	23	24	36	31	36	34	37
%	14	12	13	11	11	9	13	11	13	11	12
Infraction inconnue	0	0	0	0	0	0	1	0	0	6	6
%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
TOTAL	200	194	229	228	216	279	284	273	285	308	317
Total des %**	100	99	101	100	101	101	100	100	101	100	100

Remarque : Il n'existe pas de données pour les années 1992 à 1998.

* Pourcentage de la population féminine purgeant une peine fédérale.

** Le TOTAL des pourcentages (1) peut être différent de 100 en raison de l'arrondissement des valeurs et (2) comprend les cas d'infraction la plus grave inconnue.

Tableau 10. Répartition selon la durée de la peine totale des détenues sous responsabilité fédérale, de 1981 à 1991 et de 1994 à 1998

Au 31 mars	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994*	1995	1996	1997	1998
Moins de 2 ans	11	6	14	14	9	11	12	13	12	13	15	--	--	--	--	--	--	--
% **	6	3	6	6	4	4	4	5	4	4	5	--	--	--	--	--	--	--
De 2 à 5 ans	95	93	107	107	102	140	146	140	139	154	160	--	--	193	167	170	187	190
%	48	48	47	47	47	50	51	51	49	50	51	--	--	61	56	55	57	59
De 5 à 10 ans	53	48	55	51	53	67	56	48	57	63	58	--	--	45	50	48	45	39
%	27	25	24	22	25	24	20	18	20	21	18	--	--	14	17	16	14	12
De 10 à 15 ans	8	10	14	12	6	11	16	16	17	19	20	--	--	18	17	21	21	20
%	4	5	6	5	3	4	6	6	6	6	6	--	--	6	6	7	6	6
De 15 à 20 ans	1	1	1	1	2	1	3	2	2	1	3	--	--	5	4	4	4	4
%	1	1	0	0	1	0	1	1	1	0	1	--	--	2	1	1	1	1
Plus de 20 ans	1	2	1	1	2	2	1	1	4	1	1	--	--	1	1	2	1	1
%	1	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	--	--	0	0	1	0	0
À perpétuité	31	34	37	42	42	47	50	53	54	56	58	--	--	53	56	63	70	67
%	16	18	16	18	19	17	18	19	19	18	18	--	--	17	19	20	21	21
Durée inconnue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	--	--	0	0	0	0	0
%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	--	--	0	0	0	0	0
TOTAL	200	194	229	228	216	279	284	273	285	308	317	--	--	315	296	308	328	321
% ***	103	101	99	98	100	100	100	100	100	99	100	--	--	100	99	100	99	99

Remarque : Il n'existe pas de données pour les années 1992 et 1993.

* Il n'existe pas de données pour les peines de moins de deux ans, de 1994 à 1998.

** Pourcentage de la population féminine purgeant une peine fédérale.

*** Le TOTAL des pourcentages (1) peut être différent de 100 en raison de l'arrondissement des valeurs et (2) comprend les cas de durée de peine inconnue.

Tableau 11. Répartition selon la durée d'incarcération des détenues purgeant une peine fédérale, de 1981 à 1991 et de 1994 à 1998

Au 31 mars	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Moins de 12 mois	76	81	103	90	94	139	99	105	117	134	142	--	--	152	142	160	179	179
% *	38	42	45	40	44	50	35	38	41	44	45	--	--	48	48	52	55	56
De 1 à 2 ans	46	36	43	62	42	55	80	53	57	53	55	--	--	73	71	61	59	55
%	23	19	19	27	19	20	28	19	20	17	17	--	--	23	24	20	18	17
De 2 à 5 ans	53	42	48	35	41	44	52	62	56	57	56	--	--	52	51	60	60	61
%	27	22	21	15	19	16	18	23	20	19	18	--	--	17	17	19	18	19
Plus de 5 ans	23	25	25	30	35	38	43	47	46	51	49	--	--	38	32	27	28	26
%	12	13	11	13	16	14	15	17	16	17	15	--	--	12	11	9	9	8
Durée inconnue	2	10	10	11	4	3	10	6	9	13	15	--	--	0	0	0	2	0
%	1	5	4	5	2	1	4	2	3	4	5	--	--	0	0	0	1	0
TOTAL	200	194	229	228	216	279	284	273	285	308	317	--	--	315	296	308	328	321
% **	101	101	100	100	100	101	100	99	100	101	100	--	--	100	100	100	101	100

Il n'existe pas de données pour les années 1992 et 1993.

* Pourcentage de la population féminine purgeant une peine fédérale.

** Le TOTAL des pourcentages (1) peut être différent de 100 en raison de l'arrondissement des valeurs et (2) comprend les cas de durée d'incarcération inconnue.

Tableau 12. Répartition des détenues purgeant une peine fédérale selon le nombre de périodes d'incarcération antérieures dans un

Au 31 mars	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Aucune	157	153	194	200	184	230	238	229	237	254	264	257	252	278	242	251	275	262
% *	79	79	85	88	85	82	84	84	83	82	83	82	78	88	82	81	84	82
De 1 à 5	42	41	34	28	32	49	44	44	47	53	52	56	70	36	53	57	53	59
%	21	21	15	12	15	18	15	16	16	17	16	18	22	11	18	19	16	18
De 6 à 9	1	0	1	0	0	0	2	0	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0
%	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	200	194	229	228	216	279	284	273	285	308	317	313	323	315	296	308	328	321
% **	101	100	100	100	100	100	100	100	99	99	99	100	100	99	100	100	100	100

* Pourcentage de la population féminine purgeant une peine fédérale.

** Le TOTAL des pourcentages (1) peut être différent de 100 en raison de l'arrondissement des valeurs et (2) comprend les cas de nombre de périodes inconnu.

Tableau 13. Répartition selon la région de condamnation des détenues purgeant une peine fédérale, de 1987 à 1991

Au 31 mars	1987	1988	1989	1990	1991
Atlantique	23	16	16	22	17
% *	8	6	6	7	5
Québec	59	62	70	74	80
%	21	23	25	24	25
Ontario	72	79	88	90	91
%	25	29	31	29	29
Prairies	73	59	62	70	83
%	26	22	22	23	26
Pacifique	56	55	48	47	36
%	18	20	17	15	12
Hors du Canad	1	2	1	2	3
%	0	1	0	1	1
Région inconnue	0	0	0	3	7
%	0	0	0	1	2
TOTAL	284	273	285	308	317
% **	98	101	101	100	100

Remarque : Il n'existe pas de données pour les années 1981 à 1986 et 1992 à 1998.

* Pourcentage de la population féminine purgeant une peine fédérale.

** Le TOTAL des pourcentages (1) peut être différent de 100 en raison de l'arrondissement des valeurs et (2) comprend les cas de région de condamnation inconnu.

ANNEXE D

DONNÉES BRUTES

Âge : (1981-1998)

- Le nombre de détenues âgées de 18 à 24 ans a beaucoup fluctué. Il y a eu une augmentation entre 1981 (50) et 1987 (70) suivie d'une diminution importante jusqu'en 1994 (29), puis une augmentation importante jusqu'en 1996 (55) et une autre diminution jusqu'en 1998. On observe une diminution sur l'ensemble de la période de 50 en 1981 à 40 à 1998.
- Le nombre de détenues âgées de 25 à 34 ans a augmenté entre 1981 (89) et 1986 (122), puis est demeuré à peu près inchangé jusqu'en 1989 (121). Par la suite, il a augmenté jusqu'en 1991 (136), puis a diminué dans l'ensemble jusqu'en 1998 (117) tout en subissant de nombreuses fluctuations pendant cette dernière période.
- Le nombre de détenues âgées de 35 à 49 ans a augmenté considérablement entre 1981 (51) et 1998 (133) et, ce faisant, a beaucoup fluctué. Le maximum a été de 135 en 1992 et le minimum de 43 en 1983.
- Le nombre de détenues âgées de 50 ans et plus a augmenté entre 1981 (10 et 1993 (41), puis en diminué jusqu'en 1996 (22) et a augmenté de nouveau jusqu'en 1998 (31).

Race : (1981-1998)

- Le nombre de détenues de race blanche a augmenté régulièrement entre 1981 (158) et 1993), puis a diminué jusqu'en 1996 (178) et a augmenté de nouveau légèrement jusqu'en 1997 et 1998 (191 pour chacune de ces deux années).
- Le nombre d'Autochtones a augmenté dans l'ensemble entre 1981 (35) et 1997 (69), mais a légèrement diminué en 1998 (58).
- Le nombre de détenues de race asiatique a augmenté dans l'ensemble entre 1981 (1) et 1992 (10). Puis, il a diminué en fluctuant jusqu'à 1998 (5).
- Le nombre de détenues de race noire a augmenté considérablement entre 1981 (2) et 1997 (37). L'augmentation la plus importante s'est produite entre 1989 (10) et 1990 (25). Toutefois, ce nombre a diminué en 1998 (29).
- Le nombre de détenues d'autres races a augmenté en fluctuant entre 1981 (4) et 1998 (19). La plus grande augmentation s'est produite entre 1997 (9) et 1998 (19).

État civil : (1981-1998)

- Le nombre de détenues célibataires a augmenté entre 1981 (90) et 1998 (140). Puis, il y a eu nivellement de la courbe avec des fluctuations entre 1988 (132) et 1996 (132).
- Le nombre de détenues mariées ou en union de fait a augmenté avec de légères fluctuations entre 1981 (61) et 1992 (108), puis il a diminué jusqu'en 1996 (84) et s'est remis à augmenter jusqu'en 1998 (109).

- Le nombre de détenues veuves est demeuré relativement stable entre 1981 (13) et 1993 (13), puis il a augmenté abruptement en 1994 (36). L'augmentation s'est poursuivie jusqu'en 1997 (38) et a été suivie d'une diminution en 1998 (18).
- Le nombre de détenues séparées ou divorcées a fluctué entre 1981 (34) et 1998 (37), mais il est demeuré relativement au cours de cette période de 18 ans. La courbe a atteint son sommet en 1986 (49) et son point le plus bas en 1995 (28).

Citoyenneté : (1981-1993)

- Le nombre de détenues possédant la citoyenneté canadienne a augmenté régulièrement entre 1981 (184) et 1993 (280).
- Le nombre de citoyennes américaines parmi les détenues a diminué entre 1981 (12) et 1984 (6), puis il a augmenté jusqu'en 1993 (16).
- Le nombre de détenues possédant une autre citoyenneté a augmenté sur l'ensemble de la période de 1981 (4) à 1992 (32), puis il a diminué brusquement en 1993 (20).

Langue parlée : (1981-1998)

- Le nombre de détenues parlant l'anglais a augmenté entre 1981 (151) et 1998 (266). Il y a eu une augmentation en 1983 (171) suivie d'une diminution jusqu'en 1985 (156). Par la suite, le nombre s'est mis à remonter jusqu'en 1998 (266).
- Le nombre de détenues parlant le français a augmenté entre 1981 (18) et 1993 (61), puis il a diminué de 1994 (58) à 1996 (35) et a augmenté de nouveau jusqu'en 1998 (42).
- Le nombre de détenues parlant également l'anglais et le français est demeuré stable entre 1981 (28) et 1988 (27). Par la suite, il a diminué brusquement jusqu'en 1990 (5), s'est remis à augmenter jusqu'en 1996 (20) et a repris sa descente jusqu'en 1998 (13).
- Le nombre de détenues ne parlant ni l'anglais, ni le français a fluctué légèrement au cours de la période étudiée de 18 ans. Il a atteint son maximum en 1994 (8) et son minimum en 1998 (0). Sur l'ensemble de la période, entre 1981 et 1998, ce nombre a diminué de 3 à 0.

Type d'admission : (1981-1998)

- Il y a eu une augmentation du nombre de détenues admises en raison d'un mandat de dépôt entre 1981 (173) et 1993 (287). Cette augmentation a été suivie d'une diminution jusqu'en 1995 (240), puis d'une nouvelle augmentation jusqu'en 1998 (261).
- Le nombre de détenues admises en raison d'une révocation de leur libération conditionnelle a augmenté régulièrement entre 1982 (5) et 1998 (37).

- Le nombre de détenues admises en raison d'une révocation de leur libération d'office (que l'on appelait auparavant la liberté surveillée) a diminué entre 1981 (12) et 1992 (4), puis a augmenté de 1993 (8) à 1996 (26). Il y a ensuite eu nivellement de la courbe puisque ce nombre a été de 21 et de 22 en 1997 et 1998 respectivement.
- Le nombre de transferts provinciaux-fédéraux a augmenté régulièrement entre 1981 (4) et 1990 (14), puis il a diminué brusquement jusqu'en 1994 et est demeuré en moyenne à 0 au cours des années subséquentes.
- Le nombre de détenues admises pour une autre raison a constamment fluctué et est demeuré faible entre 1981 et 1998. La moyenne a été de 3 détenues pendant cette période. Le maximum de 8 a été atteint en 1990 et 1996.

Infraction la plus grave : (1981-1991)

- Le nombre de détenues dont l'infraction la plus grave ayant entraîné la peine en cours était un crime violent a augmenté entre 1981 (110) et 1990 (176). En 1991, la courbe s'est mise à descendre (174), ce qui est conforme aux études montrant que, dans l'ensemble, le nombre de crimes violents est en baisse au Canada depuis le début des -90 (Boe, 1997, rapport de recherche R-59, Service correctionnel du Canada).
- Le nombre de détenues dont l'infraction la plus grave ayant entraîné la peine en cours était une infraction contre les biens a fluctué entre 1981 (30) et 1984 (28). En 1985, il n'a pas changé et en 1986, il a augmenté à 35. Cette augmentation s'est poursuivie jusqu'en 1988 (44), puis le nombre s'est mis à diminuer jusqu'en 1991 (33). Cette dernière valeur est à peu près la même qu'en 1981 (30).
- Le nombre de détenues dont l'infraction la plus grave ayant entraîné la peine en cours était une infraction en matière de drogues a augmenté entre 1981 (32) et 1985 (36), puis il a augmenté brusquement en 1986 (66) et diminué considérablement en 1987 (45). Il est demeuré à peu près le même jusqu'en 1989 (42) et a augmenté de nouveau
- Le nombre de détenues dont l'infraction la plus grave ayant entraîné la peine en cours était un autre crime a fluctué légèrement entre 1981 (28) et 1991 (37).

Peine totale : (1981-1991 et 1994-1998)

- Dans l'ensemble, le nombre de détenues dont la peine totale était de moins de 2 ans a diminué entre 1981 (11) et 1991 (15). Il a été en moyenne de 12.
- Le nombre de détenues dont la peine totale était de 2 à 5 considérablement entre 1981 (95) et 1998 (190), avec des fluctuations mineures entre-temps.
- Le nombre de détenues dont la peine totale était de 5 à 10 ans a diminué entre 1981 (53) et 1998 (39). Il a constamment fluctué au cours de cette période. Il est descendu jusqu'à son minimum de 39 en 1998, puis a augmenté jusqu'à 67 en 1986.
- Le nombre de détenues dont la peine totale était de 10 à 15 ans a augmenté dans l'ensemble entre 1981 (8) et 1998 (20). Il s'est produit une augmentation entre 1981 (8) et 1993 (14), puis une diminution jusqu'en 1985 (6), une augmentation jusqu'en 1991 (20) et un nivellement de la courbe jusqu'en 1998 (20).
- Compte tenu du nombre extrêmement petit de détenues dont la peine totale était de 15 ans, on peut dire que ce nombre est demeuré à peu près inchangé entre 1981 et 1990. La moyenne au cours de cette période a été de 2 une augmentation suivie d'un nivellement de la courbe entre 1995 et 1998 (4).
- Le nombre de détenues dont la peine totale était de 20 ans et plus est demeuré à peu près inchangé entre 1981 et 1998. Il a été en moyenne de 1.
- Le nombre de détenues condamnées à l'emprisonnement à perpétuité a augmenté graduellement et considérablement entre 1981 (31) et 1998 (67). Puis, il y a eu des fluctuations mineures. Le maximum a été atteint en 1997 (70) et le minimum, en 1981 (31).